LA FOI ISLAMIQUE - **2**/8
à la lumière du Coran et de la Sunna

Le Monde Des Anges

عالم الملائكة الأبرار

Dr Omar Souleiman AL-ACHQAR

Traduit par:

Tayeb BOUDERBALA
Younous bin MUHAMMED

INTERNATIONAL ISLAMIC PUBLISHING HOUSE

King Fahd National Library Cataloging-in-Publication Data

Al-Ashqar, Umar S.

Le monde des Anges ./ Umar S. Al-Ashqar; translated by Tayeb Bouderbala; Younous bin Muhammad ., - Riyadh, 2007

...p ; 22 cm, - (Serie: la Foi islamique / 2)

ISBN Hard cover: 9960-9983-4-1

1- Islamic creed 2- Anges I-Tayeb Bouderbala (translator)
II- Younous bin Muhammad (translator) III-Title IV-Series

243 dc 1428/5674

Legal Deposit no. **1428/5674**
ISBN Hard Cover: **9960-9983-4-1**

AL-ACHQAR, Omar S.

Le monde des Anges ./ Omar S. AL-ACHQAR; Traduit par Tayeb Bouderbala; Younous bin Muhammad ., - Riyadh, 2007

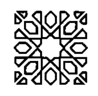
(Série: la Foi islamique / 2)

1- Islam 2- Foi islamique 3- Anges I-Tayeb Bouderbala (traducteur)
II- Younous bin Muhammad (traducteur), III- Titre IV- Série

International Islamic Publishing House (IIPH)
P.O.Box 55195 Riyadh 11534, Saudi Arabia
Tel: 966 1 4650818 – 4647213 – Fax: 4633489
E-Mail: iiph@iiph.com.sa – iiphsa@gmail. com
www.iiph.com.sa



Au Nom
d'ALLAH
le Miséricordieux, le
Compatissant



Le Monde Des Anges

Titre: ***LE MONDE DES ANGES***

Auteur: Dr Omar Souleiman AL-ACHQAR

Traduit par: Tayeb BOUDERBALA,
Younous bin MUHAMMED

Edition Française 1: 2007

Mise en page: Hicham CHALLAH

Cover Design: Samo Press Group

Filming: Samo Press Group

Au Nom d'Allah
le Clément, le Miséricordieux

AVANT-PROPOS

Louange à Allah, nous Le louons, nous Lui demandons assistance, nous implorons Son pardon et nous Lui demandons qu'Il nous guide vers la voie juste. Qu'Il nous préserve de nos mauvais penchants et de nos mauvaises actions! Celui qu'Allah guide, personne ne l'égare, celui qu'Allah dévoie, personne ne le guide. Et je témoigne qu'il n'y a de divinité qu'Allah, l'Unique et sans associés, et que Mohammed est Son serviteur et Messager. Et puis:

La foi en les Anges est l'un des fondements de la croyance, la foi ne s'accomplissant que par lui. Les Anges constituent un des univers de l'Invisible et Allah a loué les croyants à travers lui, pour croire à Son information et aussi pour informer Son Messager.

Les textes du Coran et de la Sunna ont largement évoqué ce sujet et explicité ses aspects. Celui qui lit ces textes, la foi en les Anges devient évidente chez lui, et non une idée ambiguë. Ceci approfondit la foi et la renforce, car le savoir détaillé est plus solide et plus durable que le savoir général.

Les textes ne sont étendus, sur l'analyse et l'explication, dans ce domaine, que parce que la raison humaine est incapable d'aboutir à ce qui est important de connaître sur les Anges.

En effet, les sens de l'Homme sont dans l'incapacité de voir les Anges et d'écouter leurs discussions. Cette incapacité est sans doute profitable à l'Homme, car si l'Homme écoutait et voyait tout ce qui l'entourait, il ne supporterait pas la vie. Qu'il nous suffise d'imaginer un homme dont les oreilles interceptent tout ce que peut capter une oreille comme sons, pour savoir tout le malheur qui frapperait ce pauvre homme qui serait forcément frappé de stupéfaction et de folie.

Que personne ne doit douter que l'étude de ce fondement relève du savoir superflu. Car les vérités que présentent ces textes, dans ce domaine, ont une grande influence dans la négation des mythes et des contresens. Depuis la nuit des temps, s'est en effet propagée la croyance en la divinité des Anges; certains vont même croire que les Anges sont les filles d'Allah. Certains philosophes soutiennent que les Anges sont les astres que nous voyons dans l'Espace.

Ces vérités transmises par ces textes renforcent dans notre for intérieur la foi en Allah l'Adoré, le Maître de cette existence, Celui qui a placé Ses gardiens parmi les Anges pour présider à la destinée des différents aspects de l'Univers.

Le rapport des Anges à nous, aux plans de la conception fœtale, de notre existence et de notre contrôle, suggère à l'homme son importance et sa valeur, et anéantit de sa pensée l'idée de sa nullité et de son abaissement. Et c'est pour cela qu'il doit faire sa propre évaluation et s'attacher opiniâtrement à la réalisation du grand rôle qu'il doit accomplir. Et si nous nous mettions à énumérer les résultats bénéfiques que recueillerait l'homme de sa foi en les Anges

et de l'étude des textes qui parlent d'eux, notre discours serait alors long dans cette introduction. Mais je laisse le lecteur vivre avec les textes qui lui fournissent - lorsqu'il les médite - suggestions et conséquences.

Je sollicite Allah le Très-Haut pour qu'Il rende ce livre utile et qu'Il le destine exclusivement à Son Visage généreux. Il en est le meilleur Maître et le meilleur Défenseur.

Dr Omar Souleiman AL-ACHQAR

INTRODUCTION

Définition des Anges et la foi en eux

Les Anges constituent un monde différent du monde des humains et des djinns. C'est un monde généreux, il est tout entier de pureté, de limpidité et d'innocence. Ils sont généreux et craintifs d'Allah. Ils adorent Allah d'une adoration véritable et s'attachent à exécuter ce qu'Il ordonne et ne désobéissent jamais à Allah.

Nous verrons à travers les textes du Coran et de la Sunna leurs qualités qui y sont énoncées.

Au plan étymologique, *al-malak* (Ange) a pour origine: *alaka, al-ma'laka, al-ma'lak*: le message, d'où la dérivation *al-malâ'ik*, parce qu'ils sont les messagers d'Allah. On dit aussi: le mot est dérivé du *la'aka*, et *al-mal'aka*: le message et (*alikni ila fulân*): soit mon messager pour lui. Et *al-mal'ak* signifie *al-malak*, l'Ange, parce qu'il transmet le message d'Allah le Très-Haut.

Certains savants ont dit que *al-malak* est dérivé de *al-moulk* (la royauté), et que celui parmi les Anges qui se charge de certaines pratiques est appelé *malak*, alors que celui, parmi les humains, qui en a la responsabilité se nomme *malik* (roi).[1]

---

[1] Cf. *Bassâ'ir dhaoui at-tamyîz d'Al-Fayrouz Abâdi*, 4/524.

La croyance en les Anges constitue un des fondements de la foi. La foi d'un serviteur ne peut être parfaite qu'avec la foi en eux. Le Très-Haut à dit:

> ﴾ Le Prophète a pleine foi en l'Ecriture qui lui est révélée par son Seigneur, ainsi que les fidèles. Tous ensemble croient en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres et en Ses Messagers. Ils ne font point de distinction entre les Envoyés du Seigneur. Pardonne-nous Seigneur; car à Toi tout doit faire retour. ﴿ *[Coran 2: 285]*

COMMENT SE PRESENTE LA FOI EN LES ANGES?

Suyuti cite le livre d'Al-Beihaqi, *Chou'ab al-imane*:

«La foi en les Anges se réalise selon les sens suivants:

Premièrement:

La croyance en leur existence

Deuxièmement:

Les mettre aux rangs qui leur conviennent et prouver qu'ils sont les serviteurs d'Allah et Ses créatures; ils sont comme les humains et les djinns, soumis aux ordres et chargés de responsabilités; ils ne peuvent que ce qu'Allah leur a permis. Ils sont concernés par la mort, mais Allah le Très-Haut leur a assigné une durée de vie plus longue. Il ne les rappelle à Lui que lorsque la fin de leur existence est atteinte. Ils ne peuvent être qualifiés d'une qualification qui conduise à les associer à Allah le Très-Haut. Ils ne peuvent être considérés comme étant des divinités - comme l'ont fait les anciens.

Troisièmement:

Reconnaître qu'il y a parmi eux des messagers qu'Allah envoie à qui Il veut parmi les humains. Ils sont aussi susceptibles d'être envoyés les uns aux autres. Il en découle qu'il y a parmi eux les Porteurs du Trône, les arrangeurs, les gardiens du Paradis, les gardiens de l'Enfer, les enregistreurs d'actions, et il y a parmi eux ceux qui régissent le

mouvement des nuages. Tout ceci ou une grande partie en est cité dans le Coran.» [1]

Ce livre est un exposé détaillé de ce que les textes ont énoncé en matière de foi en les Anges.

1 *Al-Habâïk fi akhbar al-malâïk* de Suyuti, p.10. Cf. *Moukhtassar Chou'ab al-Imân*, 1/405-406.

CHAPITRE PREMIER

CARACTERISTIQUES ET POUVOIRS DES ANGES

Nous tenterons dans ce chapitre d'élucider, à travers les textes authentiques, les qualités physiques et morales des Anges, puis nous discuterons des pouvoirs qu'Allah leur avait accordés.

SECTION PREMIERE

LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET TOUT CE QUI S'Y RATTACHE

§ 1. - MATIERE ET DATE DE LEUR CREATION

La lumière est la matière dont ils sont issus. Dans le *Sahih* de Mouslim, Aïcha - qu'Allah soit satisfait d'elle et de son père - rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit: *«Les Anges ont été créés à partir de la lumière, le djinn a été créé à partir d'un feu pur, et Adam a été créé à partir de ce qui vous a été décrit.»* [1]

---

[1] *Sahih* de Mouslim, 4/2294 - Numéro 2996.
Certains, qui prétendent être des savants, réfutent ce Hadith et ses=

Le Messager d'Allah (ﷺ) n'a pas explicité de quelle lumière ils ont été créés. De ce fait, nous ne pouvons pas nous engager dans cette question pour plus de précision, car c'est le mystère divin qui n'a pas été élucidé par un quelconque Hadith.

On a rapporté d'Akram qu'il a dit: «Les Anges ont été créés de la lumière de la Gloire, *Iblis* a été créé du Feu de la Gloire. On a cité Abdallah Ibn 'Omar qui a dit: 'Allah a créé les Anges de la lumière des bras et de la poitrine', mais ceci n'est pas crédible, et même si sa véracité est établie chez ces vénérables savants, ils ne sont pas infaillibles, et peut-être l'ont-ils rapporté des israélites.» [1]

Quant à ce que Waliy-Allah Ad-Dahlawi a noté à ce sujet: «L'Assemblée Suprême est de trois sortes: une partie dont Allah a su que le système du bien dépend d'elle; Il crée donc des corps lumineux comparables au Feu de Moussa, et les y a insufflés à l'intérieur des esprits généreux.

Une autre partie découle de l'existence d'un tempérament dans les vapeurs douces des éléments et qui a nécessité le débordement des esprits sublimes et très rébarbatifs refusant les pourritures bestiales.

Une dernière partie est constituée d'esprits humains très proches de l'Assemblée Suprême et qui demeurent attelés aux œuvres salutaires permettant de rejoindre les Anges, jusqu'à ce qu'ils s'affranchissent des carcans de leurs corps pour s'intégrer au corps des Anges et s'identifier à eux.» [2]

Il n'y a aucune preuve véridique permettant de prouver cette classification avec ces détails et cette précision.

=semblables en prétendant qu'il s'agit de Hadith *Ahâd* (cité une seule fois dans la chaîne de transmission) et que le Hadith ne valide pas la foi. J'ai discuté cette opinion et j'ai montré sa fausseté dans une épître intitulée *Le fondement de la foi.*

1 Cf *Silsilate al-ahâdith as-sahihah* 1/197.

2 *Al-Houjja al-bâligha*, p. 33.

Nous ne savons pas quand ils ont été créés, Allah le Très-Grand ne nous a pas informés de cela, mais nous savons que leur création a précédé celle d'Adam, le Père des humains, car Allah nous a informés qu'il a fait savoir aux Anges qu'il allait mettre sur terre un *Khalifa* (Lieutenant):

﴿Vint le jour où ton Seigneur dit aux Anges: J'ai résolu d'installer un lieutenant à Moi sur terre. Y mettras-Tu, firent-ils, un être qui y sème le désordre et répand injustement le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et Te glorifier. Il est des choses, dit le Seigneur, que Je suis le Seul à savoir.﴾ *[Coran 2: 30]*

Le mot *lieutenant* désigne ici Adam (ﷺ), et Il leur a ordonné de se prosterner devant lui, lorsqu'il l'a créé:

﴿Lorsque j'en aurai élaboré les formes et l'aurai animé d'un souffle de Moi, vous vous prosternerez devant lui.﴾ *[Coran 15: 29]*

Voir les Anges

Comme les Anges étaient des corps lumineux et fins, les gens ne peuvent les voir, d'autant plus qu'Allah n'a pas doté nos yeux de capacité permettant cette vision.

Personne de la communauté musulmane n'a vu les Anges dans leur forme réelle sauf le Messager (ﷺ), qui a vu Gibril deux fois dans la forme qu'Allah a créée; les textes ont indiqué que les humains pourraient voir les Anges, si ces derniers s'incarnaient dans la forme d'un être humain.

§ 2. - L'IMMENSITE DE LEUR CREATURE

Allah le Très-Haut a dit à propos des Anges de l'Enfer:

﴿Croyants! préservez-vous ainsi que les vôtres d'un feu auquel hommes et pierres serviront de combustible. Un

brasier gardé par des Anges gigantesques et violents qui n'enfreignent en rien les ordres d'Allah et exécutent ce qui leur est commandé. ﴾ *[Coran 66: 6]*

Et je me contenterai ici de présenter les Hadiths qui évoquent uniquement deux Anges généreux.

L'immensité du physique de Gibril

Le Messager d'Allah (ﷺ) a vu Gibril (عليه السلام) deux fois dans sa forme angélique qu'Allah a créée. Ces deux circonstances sont citées dans la Parole du Très-Haut:

﴿ Il a bien vu l'Archange au Zénith éclatant ﴾ *[Coran 81: 23]*

et dans Sa Parole:

﴿ Il l'a vu, certes, une autre fois. A côté du Lotus de la Limite. Là où est le jardin du Séjour ﴾ *[Coran 53: 13-15]*

lors de son Ascension aux Cieux les plus élevés.

Mouslim rapporte dans son *Sahih* que Aïcha - qu'Allah soit satisfait d'elle - a interrogé le Messager (ﷺ) à propos de ces deux versets, et il a répondu:

«C'était Gibril, je ne l'ai jamais vu dans la forme originelle dans laquelle il a été créé, sauf ces deux fois.

Je l'ai vu descendre du ciel, obstruant de l'immensité de sa forme ce qui est entre le ciel et la terre.»

Aïcha - qu'Allah soit satisfait d'elle - fut interrogée à propos de la Parole du Très-Haut:

﴿ Puis, s'approchant, il demeura suspendu ﴾, *[Coran 53: 8]*

et elle a répondu: «C'était Gibril (عليه السلام), il venait chez lui, dans la forme humaine, et il était venu cette fois-ci dans sa forme originelle, alors il avait obstrué le ciel.» *[Mouslim]*

Boukhari rapporte dans son *Sahih* que Abdallah Ibn Massoud a dit: «Mohammed (ﷺ) a vu Gibril disposant de six cents ailes.»

Ibn Massoud a dit aussi à propos de la Parole du Très-Haut:

﴿Ainsi s'offraient à sa vue les plus grands Signes de son Seigneur﴾, *[Coran 53: 18]*

«c'est-à-dire un Coussin vert obstruant l'horizon». *[Boukhari]*

Ce Coussin qui a obstrué l'horizon, c'était sur quoi se trouvait Gibril. Ibn Hajar a noté que Nassâ'i et Al-Hâkim ont cité Ibn Massoud qui a dit:

«Le Prophète d'Allah (ﷺ) a vu Gibril (ﷺ) sur un Coussin (rafraf) *qui a empli l'espace entre le ciel et la terre.»* [1]

Ibn Hajar rapporte qu'Ibn Massoud a dit, selon la version de Nassa'i: «Mohammed (ﷺ) *a vu Gibril possédant six cents ailes et obstruant l'horizon.»* [2]

L'imam Ahmed, dans son *Musned*, rapporte que Abdallah Ibn Massoud a dit:

«Le Messager d'Allah (ﷺ) a vu Gibril dans sa forme disposant de six cents ailes, chacune d'elles a obstrué l'horizon, tombant de son aile des choses multicolores, des perles et des pierres précieuses.» [3]

Ibn Kathir a dit de ce Hadith: «Sa chaîne de transmission est bonne». Et il a dit dans la description de Gibril par le Coran:

﴿En vérité, c'est là parole d'un messager éminent. Puissamment doué, d'un grand crédit près du Maître du Trône. Obéi des Anges, et d'une loyauté éprouvée﴾

[Coran 81: 19-20]

---

1 *Fat'h Al-Bâri*, 8/611.

2 *Fat'h Al-Bâri*, 8/611.

3 *At-Tahâwil*, les choses multicolores.

Ar-Rassoûl Alkarîm (messager éminent) signifie ici Gibril, et *Dhi Al-'Arch*: Dieu de la Gloire et de la Puissance.

L'immensité physique des Porteurs du Trône

Abou Daoud cite Djâbir Ibn Abdallah - qu'Allah soit satisfait d'eux - qui rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Il m'a été permis de faire état d'un des Anges d'Allah parmi les Porteurs du Trône - [alors], *entre le pavillon de son oreille et son épaule, il y a l'équivalent d'une marche de sept cents ans.»* *[Sahih Sunan Abou Daoud]*

Il est rapporté aussi par Ibn Abi Hâtim qui a dit, dans une autre variante:

«...Les oiseaux [y] *frappant des ailes.»* L'annotateur du *Michkâte Al-Massabîh* a dit: sa chaîne de transmission est authentique.[1]

At-Tabarani, dans son *Al-mou'jam Al-awsate* rapporte en se référant à une chaîne de transmission authentique que, selon Anas, le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Il m'a été permis de faire état d'un des Anges Porteurs du Trône - [alors], *ses pieds sont en bas de la Terre, et le Trône sur sa corne, entre le pavillon de ses oreilles et son épaule, il y a le battement des oiseaux durant sept cents ans. Cet Ange disant: Gloire à Toi, n'importe où Tu Te trouves.»*[2]

---

1 *Michqat Al-Massabîh*, 3/121 - Cf. *Silsilate al-ahâdith as-sahihah*. Hadith n° 151.

2 *Sahih d'Al-Jâmi' As-Saghîr*, 3ème édition, 1/208, n° 853.

§ 3. - LEURS TRAITS PHYSIQUES LES PLUS IMPORTANTS

Premièrement: Les ailes des Anges

Les Anges ont des ailes, comme nous en a informés Allah le Très-Haut. Parmi eux, il y a ceux qui ont deux ailes, ceux qui en ont trois ou quatre et ceux qui en ont davantage:

> ﴾Louange à Allah, créateur, sans modèle préétabli, des cieux et de la terre qui fit des Anges Ses messagers dotés de deux, trois ou quatre ailes. Il ajoute à Sa création ce qu'Il veut, car Allah a pouvoir sur toute chose.﴿ *[Coran 35: 1]*

Cela signifie qu'Allah les a dotés d'ailes: certains en ont deux, d'autres trois ou quatre ou davantage.

On a mentionné précédemment les Hadiths dans lesquels le Messager (ﷺ) indique que Gibril dispose de six cents ailes.

Deuxièmement: La beauté des Anges

Allah les a créés dans des formes belles et généreuses, comme le Très-Haut l'a dit à propos de Gibril:

> ﴾Un être puissamment doué l'a initié. Un être d'une vigueur inouïe qui lui apparut.﴿ *[Coran 53: 5-6]*

Ibn 'Abbâs a dit que *dhu mirra* signifie: il a une belle apparence. Et Qutâda a dit: il a une grande et belle stature. On dit aussi que *dhu mirra* veut dire: il dispose d'une force. Et il n'y a pas d'incompatibilité entre les deux propos, car il (Gibril) est fort et de belle apparence.

Il a été convenu chez les gens de qualifier les Anges de beaux, comme il a été convenu de qualifier les démons de laids. C'est pourquoi les gens comparent l'homme beau à l'Ange: regarde ce que

des femmes ont dit à propos de Youssouf, le très véridique, lorsqu'elles l'ont vu:

> ﴾Lorsqu'elles l'eurent contemplé, elles furent si émerveillées de sa beauté qu'elles s'en taillèrent les mains. Ô Allah! s'écriaient-elles. Ce ne peut être un mortel, mais un Ange de toute perfection.﴿ *[Coran 12: 31]*

Troisièmement: y a-t-il une ressemblance dans la forme et l'image entre les Anges et les humains?

Mouslim dans son *Sahih* et Tirmidhi dans ses *Sunan* rapportent - par le biais de Djâbir, qu'Allah soit satisfait de lui - que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Les prophètes m'ont été présentés: j'ai constaté que Moussa était un homme de taille moyenne [1]*, comme s'il appartenait aux gens de Chenoua. J'ai vu 'Issa Ibn Maryam, et j'ai trouvé qu'il ressemblait davantage a 'Ourwa Ibn Massoud, et j'ai vu Ibrahim et j'ai réalisé que c'était lui qui ressemblait le plus à votre Compagnon* [c'est-à-dire le Prophète lui-même].

J'ai vu Gibril (ﷺ) et j'ai découvert que de l'ensemble des gens que j'ai vus, c'est Dihia qui lui ressemble le plus», et, dans une autre version: *«Dihia Ibn Khalifa».*

Cette ressemblance existe-t-elle entre la forme réelle de Gibril et la forme de Dihia Al-Kalbi, ou bien cette ressemblance ne concerne que la forme que Gibril prend lorsqu'il s'incarne dans la forme humaine? Ce dernier point de vue est le plus crédible, car Gibril, comme on le verra, s'est souvent incarné dans la forme de Dihia.

---

1 L'expression utilisée est *«Adh-dharbou min Er-Rijâl»*: l'homme moyen. Ils ont dit aussi: celui ayant une légère corpulence.

Quatrièmement: les Anges sont inégaux sur les plans physique et anatomique

Les Anges ne sont pas d'un même degré aux plans physique et anatomique. Certains ont deux ailes, d'autres trois et Gibril en a six cents ailes, et ils ont auprès d'Allah le Très-Haut des statuts variés bien délimités:

﴾Et il n'est aucun d'entre nous qui n'ait une place déterminée.﴿ *[Coran 37: 164]*

Et Allah a dit de Gibril:

﴾En vérité, c'est là parole d'un messager éminent. Puissamment doué, d'un grand crédit près du Maître du Trône﴿ *[Coran 81: 19-20]*

c'est-à-dire qu'il a auprès d'Allah une place et un rang très élevés.

Les meilleurs Anges sont ceux qui ont assisté à la Bataille de Badr. Boukhari rapporte dans son *Sahih* que selon, Rifâ'a Ibn Râfi', Gibril est venu voir le Prophète et lui a dit:

«Comment situez-vous les gens de Badr parmi vous? Il a répondu: parmi les meilleurs musulmans - ou un mot dans ce sens. *Gibril répondit alors: il en est de même pour les Anges qui ont assisté à Badr.»* *[Boukhari]*

Cinquièmement: ils ne peuvent être qualifiés ni de masculins ni de féminins

L'une des causes de la déperdition des hommes, lors de leur évocation de l'Au-delà, est que certains parmi eux tentent de réduire ces univers à leurs catégories humaines et profanes: nous voyons ainsi l'un d'eux s'étonner, dans un article, que Gibril puisse rejoindre le Messager (ﷺ) après seulement quelques secondes écoulées suite à la question posée au Messager (ﷺ), et qui nécessite une réponse d'Allah. Comment pourrait-il arriver à une vitesse extraordinaire,

alors que la lumière nécessite des millions d'années-lumière pour parvenir à certaines planètes proches dans le ciel.

Le pauvre homme ne s'aperçoit donc pas qu'il est semblable à une mouche qui tente de mesurer, selon sa propre aune, la vitesse d'un avion. S'il avait bien réfléchi à la question, il aurait su que l'univers des Anges possède des mesures totalement différentes de celles de nous autres humains.

Dans ce domaine, les polythéistes arabes se sont complètement dévoyés, eux qui prétendaient que les Anges sont du genre féminin. Cette opinion, qui contredit la vérité, s'est mêlée chez eux à une mythologie plus grande et mystérieuse, car ils ont prétendu que ces Anges-filles sont des filles d'Allah.

Le Coran les a interpellés sur ces deux questions, et il a montré que les thèses qu'ils avaient avancées n'étaient pas fondées sur une preuve véridique et que cette opinion est une opinion ne résistant pas à l'analyse. Ce qui est encore étonnant chez eux, c'est qu'ils attribuent les filles à Allah, alors... qu'ils détestent les filles! Et lorsqu'on annonçait à l'un d'eux la naissance d'une fille chez lui, son visage se noircit, et il devient introverti sous l'effet du chagrin. Et il arrive même que des gens se dérobent par honte de ce qu'on leur a annoncé. Dans sa démence, ce débile dépasse parfois les bornes et enterre la nouveau-née des ses propres mains. Malgré tout cela, ils attribuaient les enfants-Anges à Allah en prétendant qu'ils sont... ses filles! Ainsi naît la légende et se propage dans les esprits de ceux qui ne s'imprègnent pas de la Lumière divine.

Ecoute les versets suivants qui rapportent ce conte et interpellent leurs énonciateurs:

﴿Interroge tes concitoyens! Trouvent-ils tout naturel que ton Seigneur n'ait que des filles quand eux-mêmes ne recherchent pour enfants que des garçons? Aurions-nous donc créé les Anges sous leurs propres yeux les faisant de

sexe féminin? Ils vont affirmer dans leur imposture: «Allah a engendré!» Ils ne font en vérité que blasphémer. Allah préférait-Il, selon vous, avoir des filles plutôt que des fils? Qu'avez-vous donc à en juger de la sorte? Que ne sauriez-vous réfléchir? Ou alors détenez-vous quelque preuve évidente! ﴾ *[Coran 37: 149-156]*

Allah a fait de leurs discours un témoignage qui est à leur charge, étant donné que la plupart des péchés capitaux consistent à médire d'Allah sans aucun savoir véritable:

﴿ Il ont fait des Anges, serviteurs du Miséricordieux, des êtres féminins. Ont-ils été témoins de leur création? Leur témoignage sera consigné et ils auront à en répondre. ﴾ *[Coran 43: 19]*

Sixièmement: Ils ne mangent pas, ni ne boivent

Nous avons signalé précédemment qu'ils ne sont pas qualifiés de masculinité ou de féminité, et qu'ils n'ont besoin ni de nourriture, ni de boisson humaines. Allah nous a informés que les Anges étaient venus chez Ibrahim sous apparence humaine. Il leur avait présenté de la nourriture, mais leurs mains ne se tendaient pas vers le repas. Ayant ressenti une appréhension à leur égard, ils lui ont alors révélé leur identité. Sa peur et son étonnement s'effacèrent ainsi:

﴿ Le récit des hôtes d'Ibrahim, si généreusement accueillis, t'est-il parvenu? S'étant présentés chez lui, ils le saluèrent; *salam!* leur répondit-il. Mais ce sont des étrangers!, se dit-il. Il alla discrètement trouver sa femme, et revint avec un veau gras, apprêté à leur intention. Il servit le plat à ses hôtes. Quoi! s'étonna Ibrahim. N'en mangerez-vous pas? Il s'en effrayait en lui-même, quand les inconnus lui dirent: n'aie pas peur! Et ils lui annoncèrent une heureuse nouvelle, la naissance d'un fils bien doué. ﴾ *[Coran 51: 24-28]*

Et dans un autre verset:

﴿Voyant que leurs mains n'y touchaient pas, il fut pris de soupçons à leur endroit et en eut peur. «Ne crains rien, lui dirent-ils. Nous sommes envoyés vers le peuple de Loth.» ﴾ *[Coran 11: 70]*

Suyuti cite Al-Fakhr Ar-Râzi: les savants se sont convenus que les Anges ne mangent, ni ne boivent, ni ne s'accouplent. [1]

Septièmement: Ils ne s'ennuient pas et ne se fatiguent nullement

Les Anges sont chargés de l'adoration d'Allah, de Lui obéir et d'exécuter Ses Ordres sans épuisement ni ennui, tout en n'étant nullement touchés par ce qui affecte les humains. Allah le Très-Haut a dit dans la description de Ses Anges:

﴿Ils Le glorifient nuit et jour, sans relâche.﴾ *[Coran 21: 20]*

Le sens de *la-yaftouroûn* signifie *la-yadh'oufoûn*, c'est-à-dire: ne s'affaiblissent pas. Lisons dans un autre verset:

﴿Si, tout enflés d'orgueil, les hommes refusent de L'adorer, ceux du moins qui sont auprès de Lui, ne cessent, nuit et jour, de célébrer Ses louanges, sans se lasser.﴾ *[Coran 41: 38]*

Les Arabes disent: *Saïma ach-chay'a* en voulant dire *mallahou,* le trouver ennuyeux ou être las d'une telle chose.

Suyuti s'est basé sur le mot *la-yaftouroûn* pour affirmer que les Anges ne dorment pas, suivant en cela Al-Fakhr Ar-Râzi. [2]

---

[1] *Al-Habâik fi Akhbar Al-Malâîk,* p. 264.

[2] *Al-Habaîk* p. 264.

Huitièmement: les lieux d'habitation des Anges

Les demeures des Anges et leurs habitations se situent au ciel, comme l'a dit le Très-Haut:

﴾Peu s'en faut que les cieux ne s'affaissent depuis leur faîte sous Sa grandeur, tandis que les Anges y glorifient leur Seigneur, implorant Sa faveur pour ceux qui sont sur terre. Allah n'est-Il pas L'Absoluteur, le Tout-Compatissant?﴿ *[Coran 42: 5]*

Et Allah le Très-Haut les a décrits comme étant auprès de Lui:

﴾Si, tout enflés d'orgueil, les hommes refusent de L'adorer, ceux du moins qui sont auprès de Lui, ne cessent, nuit et jour, de célébrer Ses louanges, sans se lasser.﴿ *[Coran 41: 38]*

Et ils descendent sur terre par ordre d'Allah pour accomplir les missions dont ils sont chargés et à qui elles incombent:

﴾Nous ne descendons que sur l'ordre de ton Seigneur qui Seul régente notre destin passé, présent et à venir. Et ton Seigneur n'est nullement amnésique.﴿ *[Coran 19: 64]*

Leurs descentes se multiplient lors des circonstances particulières, telle *Leïlat Al-Qadr* (La Nuit du Destin):

﴾Car la Nuit du Destin vaut mieux que mille mois. Sur ordre de leur Seigneur, les Anges et l'Esprit y descendent tout régler sur la terre.﴿ *[Coran 97: 4]*

Neuvièmement: le nombre des Anges

Le monde des Anges est considérable et Seul Leur Créateur le connaît:

﴾A la garde du Feu ne sont préposés que des Anges. Nous n'en précisons le nombre que pour troubler l'esprit des incrédules, renforcer la conviction des gens du et accroître

d'autant la foi des croyants. Ainsi gens du Livre et croyants ne concevront plus de doute sur ce point; au lieu que ceux à la foi indécise et les mécréants diront: quel genre de symbole Allah veut exprimer par ce nombre? Ainsi Allah égare qui Il veut et dirige *[sur la bonne voie]* qui Il veut. Nul ne saurait recenser les troupes innombrables de ton Seigneur. Cela est uniquement un rappel pour les mortels. ﴿

[Coran 74: 31]

Et si tu veux connaître leur grand nombre, écoute ce qu'a dit Gibril à propos d'*Al-Beït Al-Ma'mour* (la «Demeure peuplée»), situé au septième ciel, lorsque le Messager (ﷺ) l'a interrogé à ce propos lors du Voyage Nocturne (*Al-Isrâ'*):

«Soixante-dix mille Anges y entrent chaque jour, et ils ne reviennent jamais (...)». *[Boukhari et Mouslim]*

Mouslim, dans son *Sahih,* rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«On fait venir la Géhenne, ce jour là, avec soixante-dix mille rênes. A chaque rêne, il y a soixante-dix mille Anges.»

Autrement dit, ceux qui ramènent la Géhenne, le jour du Jugement Dernier, sont au nombre de quarante-neuf millions.

Et si tu contemples les textes relatifs aux Anges, qui s'occupent de l'homme, tu sauras leur grand nombre; car il y a un Ange chargé du liquide de la procréation, deux Anges pour écrire les œuvres de chaque être humain, des Anges pour le protéger et un Ange-gardien pour l'orienter et le guider, comme nous le verrons plus loin.

Dixièmement: les noms des Anges

Les Anges ont des noms dont nous ne connaissons que peu. Voici les versets qui évoquent les noms de certains Anges:

1- 2- Gibril et Mikâîl:

Allah le Très-Haut a dit:

﴾ Dis: que celui qui se dresse en ennemi de Gibril, *[eh bien]* c'est lui qui a fait descendre sur ton cœur, avec la permission d'Allah, *[le Livre]* confirmant ce qui le précédait et étant guide et bonne nouvelle pour les croyants. Quiconque se dresse en ennemi d'Allah, de Ses Anges, de Ses prophètes, de Gibril et de Mikâîl, *[eh bien]* Allah est donc l'ennemi des mécréants. ﴿ *[Coran 2: 97-98]*

Et Gibril est l'Esprit dévoué cité dans la Parole du Très-Haut:

﴾ Que l'Esprit de fidélité est venu de Là-Haut déposer en ton cœur, afin que tu sois un Avertisseur parmi tant d'autres. ﴿ *[Coran 42: 193-194]*

Et il est désigné par le verset:

﴾ Sur ordre de leur Seigneur, les Anges et l'Esprit y descendent tout régler sur la terre. ﴿ *[Coran 97: 4]*

Et il est aussi l'Esprit envoyé à Maryam:

﴾ Elle étendit un voile entre elle et le monde. Nous lui envoyâmes alors Notre Esprit qui revêtit pour elle une forme humaine accomplie. ﴿ *[Coran 19: 17]*

3- Israfîl:

Il fait partie des Anges et il souffle dans le cor.

Gibril, Mikâîl et Israfîl sont précisément ceux qu'évoque le Messager (ﷺ) dans son invocation lorsqu'il débute sa Prière de la nuit:

«Ô Allah, Dieu de Gibril, Mikâîl et Isrâfîl, Créateur des Cieux et de la Terre, Connaisseur de l'Invisible, Toi, Tu trancheras entre Tes serviteurs à propos de leurs différends, guide-moi vers la vérité qui fut source d'équivoque. Grâce à Toi, Tu guides qui Tu Veux vers la voie juste.» *[Mouslim]*

4- Mâlik:

Il y a aussi parmi eux Mâlik, le gardien de l'Enfer:

﴾Ils s'écrieront: ô Mâlik! que ton Maître, une fois pour toutes, nous livre au néant! Mais l'Archange leur répondra: vous êtes ici à jamais!﴿ *[Coran 43: 77]*

5- Ridhwâne:

Ibn Kathir a dit: «Le gardien du Paradis est un Ange qui s'appelle Ridhwâne. Il est cité explicitement par certains Hadiths».[1]

6- 7- Mounker et Nakîr:

Il y a deux Anges que le Messager (ﷺ) a nommés Mounker et Nakîr. Ils sont abondamment cités dans les Hadiths relatifs aux interrogatoires de la tombe.

8- 9- Hâroûte et Mâroûte:

Il y a deux Anges qu'Allah a nommés Haroute et Maroute. Le Très-Haut a dit:

﴾Souleiman ne commit pas d'impiété; les démons seuls en furent coupables. Ce furent eux qui enseignèrent aux hommes les pratiques de sorcellerie, selon des rites remontant aux deux Anges Hâroûte et Mâroûte, jadis initiés à Babylone. Ceux-ci prenaient soin d'avertir tout futur disciple: nous ne sommes là que pour tenter les hommes. Aussi prends garde d'être impie﴿ *[Coran 2: 102]*

Il apparaît du contexte du verset qu'Allah les a envoyés comme épreuve pour les gens, à une époque donnée. On constate qu'on a tissé autour d'eux, dans les livres d'exégèse des sourates coraniques et dans les livres d'histoire, toute une mythologie, qui n'a rien à avoir avec le Coran et la Sunna. Il suffit pour les connaître de se référer aux versets majestueux.

---

[1] *Al-Bidaya Wan-Nihâya,* 1/53.

'Azraîl:

Certaines sources évoquent le nom de 'Azraîl, l'Ange de la mort, mais ce nom ne figure ni dans le Coran ni dans les Hadiths véridiques.[1]

Raqîb et 'Atîd:

Certains savants ont mentionné les noms des Anges Raqîb et 'Atîd, en se basant sur la Parole du Très-Haut:

> ﴾Cependant que deux de Nos Anges, apostés constamment l'un à droite et l'autre à gauche, enregistrent ses moindres faits. Il ne prononce pas une parole qu'un observateur à ses côtés ne soit prêt à inscrire.﴿ *[Coran 50: 17-18]*

Mais ceci n'est pas juste, car les noms de Raqîb et 'Atîd sont ici les qualificatifs de deux Anges qui transcrivent les œuvres des serviteurs, des humains. Et le sens de Raqîb et 'Atîd est le suivant: deux Anges présents et témoins oculaires qui ne se séparent jamais du serviteur. Donc, ce ne sont pas des noms d'Anges.

Onzièmement: les Anges meurent-ils?

Les Anges meurent à l'instar des humains et des djinns, et ceci est explicite dans la Parole du Très-Haut:

> ﴾Alors, une première fois, il sera soufflé dans la trompette. Tous les êtres peuplant les cieux et tous ceux vivant sur la terre seront foudroyés à part ceux qu'Allah aura épargnés. On y soufflera une deuxième fois, et les morts se retrouveront debout conscients.﴿ *[Coran 39: 68]*

Les Anges sont inclus dans ce verset, parce qu'ils sont dans le ciel. Ibn Kathîr dit à propos de l'exégèse de ce verset: «Il s'agit du premier soufflement, le soufflement du tonnerre, et dans lequel les

---

1 *Al-Bidaya Wan-Nihâya,* 1/50.

vivants des cieux et de la terre meurent, sauf ceux pour qui Allah en a décidé autrement, comme il est souligné explicitement dans le Hadith célèbre du Cor. Puis Allah s'empare des âmes de ceux qui restent, jusqu'à ce qu'il ne survive que l'Ange de la mort. Ainsi demeure le Vivant, l'Omniprésent Qui était le Premier, et restera le Dernier, dans Son Eternité et Sa Pérennité. Il dit alors: à qui appartient le Royaume aujourd'hui? Il dit cela trois fois, puis Il répond à Lui-même par Lui-même:

> ﴾Ce jour où les morts surgiront, où rien d'eux ne sera caché à Allah. A qui reviendra, en ce jour, la Royauté? A Allah, l'Unique, le Dominateur!﴿ *[Coran 40: 16]*

Et ce qui prouve qu'ils meurent, c'est la Parole du Très-Haut:

> ﴾N'invoque nulle divinité autre qu'Allah. Il n'est de Dieu que Lui. Tout doit périr, excepté Sa Face. Il détient le Pouvoir Suprême et à Lui vous ferez retour.﴿ *[Coran 28: 88]*

Mais y a-t-il quelqu'un parmi eux qui mourrait avant le souffle dans le Cor? Ceci nous ne le savons pas, et nous ne pouvons disserter dans ce domaine, compte tenu de l'inexistence sur ce point de textes affirmatifs ou négatifs.

SECTION II

LES CARACTERISTIQUES MORALES

Les Anges sont généreux et vertueux

Allah a décrit les Anges comme étant généreux et pieux:

> ﴾Et que reçoivent des Anges, servant de scribes. Anges augustes, de toute pureté﴿ *[Coran 80: 15-16]*

c'est-à-dire que le Coran est entre les mains des messagers, en l'occurrence, les Anges. Car ce sont des messagers d'Allah, envoyés

à ses Messagers et à ses prophètes. Boukhari a dit que *Safara*, ce sont les Anges, le singulier en est *sâfir (...)*. Les Anges - lorsqu'ils descendent avec la Révélation d'Allah, le Très-Haut, pour la transmettre - ressemblent à un ambassadeur qui réconcilie les gens entre eux.

Allah le Très-Haut a décrit ces Anges comme étant «généreux et vertueux», en ce sens que leurs caractères sont généreux, bons et nobles; leur morale et leurs actions sont vertueuses, pures et accomplies. De ce fait, il est nécessaire que celui qui porte le Coran en lui doive être, dans ses actions comme dans ses propos, un modèle de rectitude et de droiture.

Boukhari rapporte que 'Aïcha - qu'Allah soit satisfait d'elle - a dit: le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Celui qui lit le Coran alors qu'il l'a appris par cœur se trouve avec les envoyés généreux et pieux, et celui qui le lit laborieusement a deux récompenses.» *[Boukhari et Mouslim]*

La pudeur des Anges

L'un de leurs traits moraux dont le Messager (ﷺ) nous a informés est incontestablement la pudeur. Mouslim dans son *Sahih* rapporte que 'Aïcha a dit: le Messager (ﷺ) était couché sur son flanc, dans sa maison, dénudant ses pieds et ses jambes, lorsque Abou Bakr demanda l'autorisation d'entrer. Il l'autorisa, tout en restant dans cette posture, puis vint le tour de 'Omar qu'il autorisa, sans changer de position, avant que 'Othmane ne demande la permission d'y entrer. Alors le Messager (ﷺ) s'assoit complètement et rassemble ses habits, puis *['Othmane]* entra et prit part à la discussion. Lorsqu'il fut dehors, 'Aïcha lui dit: Abou Bakr entra, tu n'as pas été chaleureux avec lui, et tu es resté indifférent à son encontre, puis 'Omar entra, et tu n'as pas été chaleureux avec lui et tu es resté indifférent à son encontre, puis 'Othmane entra, alors tu t'es assis convention-

nellement et tu as rassemblé tes vêtements. Il lui répondit:

«Comment ne pouvais-je pas faire montre de pudeur face à celui devant qui les Anges font preuve de pudeur.» [Mouslim]

SECTION III

LEURS CAPACITES

1. - LEUR CAPACITE D'INCARNATION

Allah a doté les Anges du pouvoir de prendre des formes qui ne sont pas les leurs. Allah a envoyé Gibril à Maryam dans la forme d'un homme:

> ﴾Qu'il soit aussi fait mention de Maryam dans le Livre. Elle alla s'isoler loin des siens dans un lieu situé à l'est de la ville. Elle étendit un voile entre elle et le monde. Nous lui envoyâmes alors Notre Esprit qui revêtit pour elle une forme humaine accomplie. Que puis-je faire contre toi, dit-elle, sinon me réfugier en la miséricorde du Seigneur! Ah! puisses-tu être pieux! Mais je ne suis, dit l'Ange, qu'un messager de ton Seigneur, venu pour t'offrir un garçon de pure essence.﴿ [Coran 19: 16-19]

Les Anges sont venus chez Ibrahim (ﷺ) dans leurs formes humaines et il ne s'était pas rendu compte qu'ils étaient des Anges avant qu'ils n'aient révélé leur nature. Et nous avons évoqué précédemment les versets qui abordent cela.

Ils étaient venus chez Loth sous les apparences de beaux jeunes gens. Et Loth ressentait alors un grand malaise, car il redoutait le danger que représentaient pour eux les gens de sa communauté, parce

qu'ils étaient des gens pervers qui pratiquaient la perversion et s'accouplaient entre hommes:

> ﴾Lorsque Nos envoyés se présentèrent à Loth, il fut saisi d'un sombre pressentiment, et se trouvait tout désemparé. Une journée terrible s'annonce! se disait-il.﴿
>
> *[Coran 11: 77]*

Ibn Kathir dit: «Les Anges leur apparaissaient sous la forme de beaux garçons pour les éprouver et établir la preuve de la culpabilité des gens de Loth, afin qu'Allah leur fasse subir les châtiments du Glorieux et Omnipotent».[1]

Gibril venait voir le Messager (ﷺ) dans des formes différentes: en incarnant tantôt la forme de Dihia Ibn Khalifa Al-Kalbi *[un Compagnon du Prophète, qui était très beau]*, tantôt la forme d'un bédouin.

Nombreux sont les Compagnons qui l'ont vu lors de ses visites.

Il est rapporté dans les deux *Sahih* que 'Omar Ibn Al-Khattâb a dit: «Pendant que nous étions avec le Messager d'Allah (ﷺ), est apparu un homme dont les vêtements étaient très blancs et dont les cheveux étaient très noirs: aucun signe de voyage n'apparaît en lui, et personne ne le connaissait. Il vint s'asseoir devant le Messager (ﷺ), puis il a mis ses genoux au contact de ceux du Messager (ﷺ). Ensuite, il a mis ses mains sur les jambes du Messager (ﷺ), et a dit: «Ô Mohammed, apprends-moi l'Islam».

Dans le Hadith, il l'a interrogé sur la foi, *Al Ihsân* (la grande bienfaisance), l'Apocalypse et ses Signes annonciateurs. *[Boukhari et Mouslim]*

Le Messager (ﷺ) a informé ses Compagnons ultérieurement que l'interrogateur n'est autre que Gibril, venu leur enseigner la Religion.

---

[1] *Al Bidaya Wan-Nihâya,* 1/43.

'Aïcha a vu le Messager d'Allah (ﷺ) mettre sa main sur la crinière du cheval et discuter avec lui. Et lorsqu'elle l'a interrogé, le Messager (ﷺ) a répondu: *«C'était Gibril, et il t'adresse le* salam.» [1]

Le Messager (ﷺ) nous a raconté l'histoire de l'homme qui a tué quatre-vingt-dix-neuf personnes et qui, après son repentir, décida d'émigrer. La mort l'a rattrapé au milieu de l'itinéraire devant le mener vers la contrée où il a émigré. Alors, les Anges de la miséricorde et les Anges du supplice se disputèrent à propos du sort qui lui doit être réservé. Finalement, ils se sont adressés, pour arbitrage, à un Ange venu sous la forme d'un être humain. Il (ﷺ) dit:

«Un Ange sous les apparences d'un être humain est venu chez eux. Ils l'avaient mis entre eux [pour arbitrage]. *Alors il leur avait dit: «Mesurez la distance entre les deux contrées, la plus proche est celle à laquelle il appartient».*

Il est évident qu'ils ont fait recours à son arbitrage sur ordre d'Allah. Allah leur avait envoyé cet Ange sous une forme humaine. Et l'histoire se trouve dans le *Sahih* de Mouslim, dans le chapitre *d'At-Tawba* (le repentir).

Nous verrons plus loin l'histoire des trois hommes israélites qu'Allah a éprouvés: le teigneux (malade de son cuir chevelu), le lépreux et l'aveugle. L'Ange est apparu à eux sous l'apparence humaine.

Certains savants ont polémiqué avec une vue rationaliste et abstraite sur la manière dont les Anges s'incarnent, et ce en apportant des propos peu consistants. Et ils n'auraient pas dû aborder ce domaine métaphysique, car Allah est le plus connaisseur de la

---

[1] Etabli par Ahmed dans son *Musned* et Ibn Sa'd dans *At-Tabaqât* avec une chaîne de transmission appréciable. Et le Hadith relatif au salut de Gibril pour Aïcha sans qu'elle l'aperçoive, est rapporté par Boukhari dans son *Sahih*, 6/305, n° 3217, et rapporté aussi dans, 7/106, n° 3768.

manière dont ils se personnifient, et il ne nous a pas enseigné ce savoir. Il aurait suffi à ces gens ce qui a suffi au Messager d'Allah (ﷺ), et ses compagnons après lui, pour s'arrêter là où ils se sont arrêtés. Et si tu veux connaître un peu de ce qui a été dit à ce sujet, tu dois te référer au livre de Suyuti, *(Al-habâïk fi Akhbâr Al-malaïk).*

2. - LEUR GRANDE VITESSE

La plus grande vitesse calculée par les hommes est la vitesse de la lumière (186.000 *miles* par seconde).

La vitesse des Anges est supérieure à cela. C'est une vitesse qu'on ne peut évaluer avec les mesures des êtres humains. Venant voir le Messager (ﷺ), et à peine sa question formulée, Gibril se charge d'apporter la réponse du Dieu de la Gloire, le Très-Haut. Aujourd'hui, s'il y avait des vaisseaux qui se déplaçaient à la vitesse de la lumière, il leur faudrait un milliard d'années-lumière, pour atteindre quelques planètes situées aux confins de ce vaste Univers.

3. - LEUR SAVOIR

Les Anges disposent d'une science immense qui leur a été dispensée par Allah. Mais ils n'ont pas le pouvoir donné à l'homme pour appréhender les choses:

> ﴾Alors Allah instruisit Adam des Noms de toutes choses, puis, faisant défiler des objets devants les Anges, Il leur demanda: nommez-les, si vos assertions sont véridiques! Béni sois-Tu! firent les Anges. Nous ignorons toute science, hormis l'enseignement reçu de Toi, car Tu es l'Omniscient, le Sage.﴿ *[Coran 2: 31-32]*

L'homme se distingue par le pouvoir de connaissance des choses et par la découverte des lois de l'Univers, alors que les Anges connaissent cela grâce à l'Inspiration directe d'Allah le Très-Haut.

Mais ce qu'Allah leur a enseigné est supérieur à ce que connaît l'homme. Et parmi les sciences qu'ils ont reçues, il y a le savoir de l'écriture:

> ﴾Alors, certes, que des gardiens veillent sur vous. Des scribes nobles. Qui notent scrupuleusement vos actes.﴿
>
> *[Coran 82: 10-12]*

Ceci sera expliqué dans le chapitre intitulé: *«Les Anges et l'homme»*.

La controverse de l'Assemblée Suprême

Les Anges dialoguent entre eux à propos de ce qui leur est caché de la Révélation. Dans les *Sunan* de Tirmidhi et dans le *Musned* d'Ahmed, ils rapportent, par l'intermédiaire d'Ibn 'Abbâs, que le Messager (ﷺ) a dit:

«Mon Seigneur - tabâraka wa ta'âla - *est venu me voir cette nuit, dans la meilleure image.* (Ibn Abbas a ajouté: *dans le sommeil,* je crois). *Et il a dit: ô Mohammed, sais-tu à propos de quoi les Anges de l'Assemblée Suprême controversent? Il a dit: j'ai dit: non. Il a dit: Il a mis sa main entre mes épaules, jusqu'à ce que j'aie ressenti sa froideur entre mes mamelons, j'ai su alors ce qu'il y a dans les Cieux et dans la Terre.*

Il a dit: ô Mohammed! sais-tu à propos de quoi controversent les Anges de l'Assemblée Suprême? j'ai dit: oui, les expiations et les degrés. Les expiations: l'attente dans la mosquée après la prière, la marche à pied pour rejoindre les (prières) en groupes, faire ses ablutions avec peine.

Les degrés: la divulgation d'As-Salâm (Salut), servir de la nourriture, faire la prière la nuit pendant que les gens dorment.

Il a dit: tu as dit vrai. Celui qui fait cela, vivra heureux, et mourra heureux, et il sera délivré de ses péchés comme le jour de sa naissance.

Et il a dit: ô Mohammed, si tu fais la prière, dis: Seigneur, je Te demande que je fasse du bien, que je délaisse les actions illicites, que j'aime les pauvres, que Tu me pardonnes mes péchés, que Tu me fasses miséricorde, que Tu acceptes mon repentir, et si Tu veux soumettre Tes serviteurs à une épreuve, reprends mon âme sans que je sois éprouvé dans ma foi.» *[Sahih Sunan At-Tirmidhi]*

Ibn Kathîr a dit à propos de ce Hadith, lorsqu'il lui a été rapporté: «Ceci est le célèbre Hadith du sommeil, et il a tort, celui qui le rattache à l'éveil. Et il est exprimé dans les *Sunan* selon plusieurs voies. Ce Hadith est rapporté par Tirmidhi, se référant au Hadith cité par Jahdham Ibn Abdallah.»

Al-Hassan a dit: il est véridique. Toutefois, cette controverse n'est pas celle évoquée par le Coran, dans ce verset:

﴾Je n'avais nulle science de l'Assemblée Suprême des Anges quand ils discutaient de la création d'Adam. Dis: je n'ai d'autre mission que celle-ci - avertir sans nul détour. Voilà ce qui m'est révélé.﴿ *[Coran 38: 69-70]*

La controverse évoquée dans le Hadith est donc expliquée par le Messager (ﷺ).

La controverse évoquée dans le Coran est expliquée par les versets suivants:

﴾Je vais créer un être humain à partir du limon de la terre, avait dit ton Seigneur aux Anges. Une fois que Je l'aurai façonné à point et l'aurai animé de Mon souffle, vous tomberez en vous prosternant à ses pieds. Tous les Anges, ensemble, s'inclinèrent au moment voulu. Sauf *Iblis* qui, par orgueil, s'y refusa. Il fut du nombre des rebelles.﴿

[Coran 38: 71-74]

La controverse, évoquée donc dans le Coran, concernait le cas d'Adam (ﷺ) et le refus d'*Iblis* de se prosterner devant Adam, et sa désobéissance à Allah à cause de la préférence *[divine]* pour Adam. *[Ibn Kathîr]*

4. - L'EXTREME ORGANISATION DANS TOUTES LEURS AFFAIRES

Les Anges sont extrêmement organisés dans leurs pratiques religieuses; et le Messager (ﷺ) nous a incités à les prendre comme exemple dans ce domaine en disant:

«Ne vous rangez-vous pas comme le font les Anges auprès de leur Dieu?»

Ils ont alors demandé: ô Messager d'Allah (ﷺ), comment les Anges se rangent-ils auprès de leur Dieu? Et il a répondu:

«Ils complètent les rangs et se serrent bien dans le rang.» *[Mouslim]*

Et le Jour du Jugement Dernier, ils arrivent dans des rangs bien ordonnés:

﴾ Que ton Seigneur apparaîtra, ainsi que les Anges, rangée par rangée. ﴿ *[Coran 89: 22]*

Et ils se dressent dans les rangs devant Allah le Très-Haut:

﴾ Ce sera le jour où l'Esprit et les Anges se tiendront rangés en Sa présence. Et nul ne parlera excepté celui à qui le Tout-Clément l'aura permis, et qui parlera avec droiture. ﴿ *[Coran 78: 38]*

Regarde bien la précision de l'exécution des ordres: dans le *Sahih* de Mouslim et le *Musned* d'Ahmed, il est rapporté par le biais

d'Anas (ﷺ) que le Prophète (ﷺ) a dit:

«J'arrive devant la porte du Paradis et je demande qu'on m'ouvre; le gardien me dit: qui es-tu? Je lui réponds: Mohammed; il me dit alors: pour toi, on m'a ordonné de n'ouvrir à personne avant toi.» *[Mouslim]*

Et nous pouvons constater la précision de l'exécution des ordres d'après l'examen du Hadith d'*Al-Isrâ'*, lorsque Gibril demandait l'autorisation dans chaque ciel, et on ne lui ouvrait les portes qu'après vérification.

5. - L'INFAILLIBILITE DES ANGES

Suyuti rapporte par le biais d'*Al-Qâdhi* - le juge - 'Iyâdh: «Les musulmans sont unanimes à considérer les Anges comme étant des croyants pieux, et les imams des musulmans se sont convenus que leurs statuts sont identiques à ceux des prophètes en matière d'infaillibilité, comme on l'a souligné plus haut. En outre, en matière des droits des prophètes et des Messagers qu'ils reçoivent, ils sont comparables aux prophètes avec leurs nations.

Cependant, le désaccord demeure à propos des non-messagers parmi les Anges. Un groupe de savants les considère tous infaillibles, en se basant sur la Parole du Très-Haut:

﴾Croyants! préservez-vous ainsi que les vôtres d'un Feu auquel hommes et pierres serviront de combustible. Un brasier gardé par des Anges gigantesques et violents qui n'enfreignent en rien les ordres d'Allah et exécutent ce qui leur est commandé﴿ *[Coran 66: 6]*

et aussi:

﴾Il n'est aucun d'entre nous qui n'ait une place déterminée. Nous sommes, certes, toujours en rangs pour prier. Et célébrer les louanges du Seigneur﴿ *[Coran 37: 164-166]*

ainsi que:

> ﴾A Lui appartiennent ceux qui peuplent les cieux et la terre. Ceux qui se tiennent auprès de Lui ne ressentent nulle humiliation à L'adorer ni ne s'en lassent jamais﴿
>
> *[Coran 21: 19]*

et Sa Parole:

> ﴾Augustes Anges, de toute pureté﴿ *[Coran 80: 16]*

et Sa Parole:

> ﴾Seuls des [êtres] purs pourront y toucher﴿ *[Coran 56: 79]*

et tout ce qui est dit en termes équivalents.

Un autre groupe de savants considère que l'infaillibilité des Anges ne s'applique qu'aux Messagers et aux Etres Rapprochés d'Allah, et ce, en citant l'histoire de Hâroûte et Mâroûte et l'histoire d'*Iblis*.

Mais le point de vue juste admet leur infaillibilité, eux tous, et soustrait leur honorabilité et leur respectabilité à tout ce qui attente à leur rang et à leur dignité.

Il a dit: «La réponse à l'histoire de Hâroûte et Mâroûte est que rien de négatif ou de positif n'a été évoqué à ce propos par le Messager d'Allah (ﷺ). Concernant l'histoire d'*Iblis*, beaucoup lui dénient son appartenance aux Anges et disent qu'il est le père des djinns, comme Adam est le Père des hommes». [1]

Cette question a été examinée par As-Safawi Al-Armawi qui se réfère à Suyuti.

Il a dit: les Anges sont infaillibles, et ceci est prouvé de différentes manières:

---

1 *Al-Habâik fi Akhbâr Al-Malâik* de Suyuti, p. 252.

Premièrement:

La Parole du Très-Haut dans leur description:

﴾Croyants! préservez-vous ainsi que les vôtres d'un Feu auquel hommes et pierres serviront de combustible. Un brasier gardé par des Anges gigantesques et violents qui n'enfreignent en rien les ordres d'Allah et exécutent ce qui leur est commandé﴿ *[Coran 66: 6]*

et aussi:

﴾Ils ne prennent d'eux-mêmes aucune initiative et se conforment strictement à Ses ordres.﴿ *[Coran 21: 27]*

Ces deux expressions concernent ce qui est obligatoire et ce qui est prohibé. Car l'interdit est un ordre de refus et d'abstention, et il est évoqué dans un contexte de louange: ceci ne s'accomplit que grâce aux deux à la fois.

Deuxièmement:

La Parole du Très-Haut:

﴾Ils Le glorifient nuit et jour, sans relâche.﴿ *[Coran 21: 20]*

Il signifie le meilleur accomplissement de la pratique religieuse, et exprime ce qui est demandé.

Troisièmement:

Les Anges sont les messagers d'Allah, selon le Très-Haut:

﴾Louange à Allah, créateur, sans modèle préétabli, des cieux et de la terre qui fit des Anges Ses messagers dotés de deux, trois ou quatre ailes. Il ajoute à Sa création ce qu'Il veut, car Allah a pouvoir sur toute chose.﴿ *[Coran 35: 1]*

Et les messagers sont infaillibles, car Il a dit dans leur glorification:

> ﴾Qu'un verset d'Allah leur parvienne, les voilà qui s'écrient: nous n'y croirons jamais à moins d'avoir reçu d'Allah les mêmes dons que les prophètes. Allah sait mieux que quiconque à qui confier Ses Messages. Ces insensés seront couverts d'opprobre par Allah, et frappés d'un châtiment exemplaire, en prix de leurs perfidies﴿
>
> *[Coran 6: 124]*

et cela signifie le summum de la glorification.[1]

---

[1] *Al-Habâïk fi Akhbâr Al-Malâïk*, p. 253.

CHAPITRE II

LA PRATIQUE RELIGIEUSE DES ANGES

Aperçu sur la nature des Anges

Les Anges sont prédisposés à l'obéissance à Allah,: ils n'ont pas le pouvoir de désobéir:

> ﴾Croyants! préservez-vous ainsi que les vôtres d'un Feu auquel hommes et pierres serviront de combustible. Un brasier gardé par des Anges gigantesques et violents qui n'enfreignent en rien les ordres d'Allah et exécutent ce qui leur est commandé.﴿ *[Coran 66: 6]*

Leur refus de désobéissance et leurs actes d'obéissance sont innés, et cela ne nécessite aucun minimum d'efforts, car ils n'ont pas de désir.

Et c'est peut-être bien ce motif qui a incité un groupe de savants à dire que les Anges sont exempts de responsabilité et sont, par conséquent, non concernés par les promesses de récompenses et les menaces de châtiments éternels.[1]

---

[1] *Lawâmi' Al-Anwâr Al-Bahîa*, 2/409.

Et nous pouvons dire: certes, les Anges ne sont pas soumis aux obligations qui découlent de la condition humaine. Mais dire qu'ils ne sont absolument pas soumis aux obligations est une opinion non acceptable, car ils sont astreints à la pratique religieuse et à l'obéissance:

> ﴾Tous redoutent leur Maître au-dessus d'eux et sont prompts à appliquer Ses ordres.﴿ *[Coran 16: 50]*

Selon ce verset, ils craignent Allah, et la crainte est une obligation religieuse. Mieux, il est le sommet des pratiques religieuses, comme le souligne ce verset:

> ﴾Il connaît tout de leur destin passé et à venir. Ils n'intercèdent que pour ceux que Lui-même a déjà agréés et sont sans cesse saisis de sa crainte.﴿ *[Coran 21: 28]*

LE STATUT DES ANGES

Ce qui caractérise le mieux les Anges, c'est qu'ils sont les serviteurs d'Allah, mais des serviteurs pieux. D'ailleurs, nous avons signalé précédemment les allégations des polythéistes selon lesquelles les Anges sont des filles d'Allah, des allégations fausses, erronées et dénuées de tout fondement. Allah a dévoilé les mensonges de ceux qui ont émis cette opinion, et montré dans maints passages la vérité sur les Anges et leur rang. Le Très-Haut a dit:

> ﴾Ils disent: le Tout-Miséricordieux s'est donné des enfants. Gloire à Allah et à Lui ne plaise. Ce ne sont que des serviteurs privilégiés. Ils ne prennent d'eux-mêmes aucune initiative et se conforment strictement à Ses ordres. Il connaît tout de leur destin passé et à venir. Ils n'intercèdent que pour ceux que Lui-même a déjà agréés et sont sans cesse saisis de sa crainte. Et quiconque d'entre eux s'arrogeait le titre de Dieu, Nous lui donnerions en

rétribution l'Enfer: digne récompense des *[gens]* injustes. ﴿

[Coran 21: 26-29]

Les Anges sont des serviteurs qui remplissent toutes les conditions de la Servitude, accomplissant l'œuvre, exécutant les consignes, et le Savoir d'Allah les entoure de toutes parts. Ils ne peuvent ni enfreindre les ordres, ni contrecarrer les consignes qui leur sont adressés. Ils redoutent et craignent Allah. Et à supposer que l'un d'eux se soit rebellé, Allah se chargerait alors de le punir à cause de sa révolte.

Grâce à l'exemplarité de leur Servitude, les Anges ne se présentent pas devant leur Dieu pour proposer, et ne refusent aucun ordre émanant de Lui. Au contraire, ils sont des exécuteurs de Son ordre et ils se précipitent pour s'exécuter:

﴾Ils ne prennent d'eux-mêmes aucune initiative et se conforment strictement à Ses ordres.﴿ *[Coran 21: 27]*

Et ils ne font que ce qu'Allah leur a demandé de faire. L'ordre les met en mouvement, l'ordre les arrête. Boukhari rapporte dans son *Sahih* que Ibn Abbas a dit que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit à Gibril: *«Ne peux-tu pas nous rendre visite plus souvent?»* Il a dit: ce verset fut alors révélé:

﴾Nous ne descendons que sur l'ordre de ton Seigneur qui Seul régente notre destin passé, présent et à venir. Sa mémoire n'est jamais en défaut.﴿ *[Coran 19: 64]*

EXEMPLES DE LEUR PRATIQUE RELIGIEUSE

Les Anges sont les serviteurs d'Allah, chargés de Lui obéir, et ils accomplissent la pratique religieuse et les obligations avec aisance et facilité. Et nous évoquerons ici certaines pratiques dont Allah, ou Son Messager (ﷺ), nous a parlé, et que les Anges accomplissent.

1- La glorification *(At-Tasbîh):*

Les Anges évoquent Allah le Très-Haut, et la plus grande évocation reste la glorification, pratiquée par les Porteurs du Trône:

﴿Les Archanges porteurs du Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur. Ils proclament leur foi en leur Maître, ils implorent Son pardon pour les croyants: Seigneur, Tu embrasses tout en Ta science et Ta miséricorde infinies. Pardonne à ceux qui reviennent à Toi repentants et se remettent sur Ta Voie! Epargne-leur le châtiment de l'Enfer!﴾ *[Coran 40: 7]*

Dans leur globalité, les Anges Le glorifient:

﴿Peu s'en faut que les cieux ne s'affaissent depuis leur faîte sous Sa grandeur, tandis que les Anges y glorifient leur Seigneur, implorant Sa faveur pour ceux qui sont sur terre. Allah n'est-Il pas L'Absoluteur, le Tout-Compatissant?﴾ *[Coran 42: 5]*

Leur glorification est permanente et sans interruption, de jour comme de nuit:

﴿Ils Le glorifient nuit et jour, sans relâche.﴾ *[Coran 21: 20]*

Grâce à leurs glorifications innombrables, ils deviennent les véritables glorificateurs, et il est légitime qu'ils en tirent honneur et fierté:

﴿Nous sommes, certes, toujours en rangs pour prier. Et célébrer les louanges du Seigneur.﴾ *[Coran 37: 165-166]*

L'abondance de leurs glorifications s'explique par le fait que la glorification est la meilleure des évocations. Mouslim rapporte dans son *Sahih* qu'Abou Dherr a dit: on a demandé au Messager d'Allah (ﷺ) quelle était la meilleure évocation? Il

a répondu:

«Ce qu'Allah a préféré pour Ses Anges ou Ses serviteurs [comme évocation]*: Gloire à Allah et Louange à Lui.»*

2- Leur alignement *[lors de la prière]:*

On a cité plus haut le Hadith dans lequel le Messager (ﷺ) incite ses Compagnons à prendre exemple sur les Anges dans l'organisation des rangées lors de la prière:

«Ne mettez-vous pas en rangées comme le font les Anges auprès de leur Dieu?»

Et lorsqu'on l'interrogea sur leur façon de se ranger, il répond:

«Ils complètent les rangs, et se serrent bien dans le rang.» [Mouslim]

Dans le Coran, il y a à propos des Anges:

﴾Nous sommes, certes, toujours en rangs pour prier.﴿

[Coran 37: 165]

Ils se lèvent, s'inclinent et se prosternent. Dans le livre *Muchkal al-âthâr* d'At-Tahâwi et dans *Al-mou'jam El-kabir* d'At-Tabarâni, on rapporte de Hakîm Ibn Hazzâm, qu'il a dit: alors que le Messager d'Allah se trouvait parmi ses Compagnons, il leur a dit:

«Entendez-vous ce que j'entends?»

Ils répondirent: nous n'entendons rien. Il leur a dit alors:

«J'entends le gémissement du ciel, et on ne lui en veut pas s'il gémit, car il ne reste pas l'espace d'un empan, sans qu'il y ait dessus un Ange se prosternant ou priant debout.» [1]

---

[1] Al Albani a dit à son égard: authentique selon la condition de Mouslim. *Silsilate al-ahâdith as-sahihah*, Hadith n° 852.

3- Leur pèlerinage:

Les Anges disposent d'une *Ka'ba* dans le septième ciel, qui accueille leur pèlerinage. Allah, le Très-Haut a appelé cette *Ka'ba la Demeure peuplée*, et Il jure par elle dans la Sourate *At-Tôr:*

﴾Par la Demeure peuplée.﴿ *[Coran 52: 4]*

Ibn Kathîr a noté dans l'exégèse de ce verset qu'il est établi, dans les deux *Sahih*, que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit, dans le Hadith du Voyage Nocturne, après avoir traversé le septième ciel:

«...Puis on m'a fait monter à la Demeure peuplée, et je constate que, chaque jour, soixante-dix mille Anges y entrent et n'y reviennent jamais.»

C'est-à-dire qu'ils pratiquent leur culte et tournent autour de cette *Ka'ba* comme le font les gens de la terre autour de leur Ka'ba. La *Demeure peuplée* est la *Ka'ba* des habitants du septième ciel, et c'est pour cela qu'il a trouvé le prophète Ibrahim *Al-Khalîl* (عليه السلام) adossé à la *Demeure peuplée* parce qu'il est le fondateur de la Ka'ba terrestre - et la récompense est de la nature même du travail...

Ibn Kathîr a indiqué que la *Demeure peuplée* est au-dessus de la Ka'ba: si elle tombe, elle tombera dessus. Et il a indiqué que dans chaque ciel, il y a un temple (maison) dans lequel ses habitants pratiquent leur culte et prient. Et celui qui se trouve dans le ciel le plus proche s'appelle *la Maison de la Gloire.*

Et c'est ce qui a été évoqué par Ibn Kathîr, lorsqu'il a dit que la Demeure peuplée se situe au-dessus de la Ka'ba, se référant ainsi à Ali Ibn Abi Tâlib.

Ibn Jarir par le biais de Khâlid Ibn 'Ar'ara rapporte qu'un homme a demandé à 'Ali - qu'Allah soit satisfait de lui: c'est quoi la *Demeure peuplée?*

Il a répondu: «Une maison dans le ciel, située au-dessus de la Ka'ba, dont le caractère sacré au ciel, ressemble au caractère sacré de celle de la terre et, chaque jour, soixante-dix mille Anges y pénètrent et n'y reviennent plus».[1]

Le cheikh Nasser Eddine Al-Albani a dit à son encontre: ses hommes sont dignes de confiance, sauf Khalid Ibn 'Ar'ara qui est caché... puis il a indiqué qu'il a un témoin véridique cité par Qutâda, et il a dit: on nous a rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit un jour à ses Compagnons:

«Savez-vous ce que c'est que la Demeure peuplée?»

Ils ont répondu: Allah et son Messager sont les plus connaisseurs. Alors, il leur a dit:

«C'est une Mosquée située au ciel, au-dessus de la Ka'ba, si elle tombe, elle tombera dessus.»

Puis l'annotateur Al-Albani a dit: en résumé, cet ajout *[relatif à la Ka'ba]* est établi solidement dans toutes ses voies de transmission du Hadith.

4- Leur crainte et leur peur d'Allah:

Dès lors que leur connaissance d'Allah est grande, leur glorification d'Allah et le fait qu'ils Le craignent deviennent immenses. Allah a dit à leur propos:

﴾Il connaît tout de leur destin passé et à venir. Ils n'intercèdent que pour ceux que Lui-même a déjà agréés et sont sans cesse saisis de sa crainte.﴿ *[Coran 21: 28]*

---

[1] Rapporté par At-Tabari et Ibn Is'hâq, Ibn Hajar dans *Fat'h Al-Bâri*, 6/308, et il s'est étendu sur sa chaîne de transmission et ses voies.

Boukhari rapporte le témoignage d'Abou Houreira, sur leur grande crainte d'Allah, citant ainsi le Prophète (ﷺ) qui a dit:

«Si Allah prend une décision dans le ciel, les Anges battent des ailes en signe d'obéissance à Sa Parole, comme une chaîne sur un roc.»

Ali a dit, avec d'autres: «*(...)* Et lorsqu'ils reprennent leurs esprits, ils disent: qu'a dit votre Dieu? Et ils disent à celui qui les interroge: La Vérité, et Il est le Très-Haut, le Très-Grand.» *[Boukhari]*

Et dans le *Mou'jam al-awsate* d'At-Tabarâni, avec une bonne chaîne de transmission, et qui se réfère à Jâbir - qu'Allah soit satisfait de lui: le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«J'étais passé, la nuit du Voyage Nocturne, devant l'Assemblée Suprême, et Gibril apparaissait comme un vêtement usé (halas) *par crainte d'Allah le Très-Haut.»* [1]

Et *al-Halas* est un vêtement qu'on étend sur le parterre de la maison.

---

[1] *Sahih Al-Jâmi'*, 5/206.

CHAPITRE III

LES ANGES ET L'HOMME

SECTION PREMIERE

LES ANGES ET ADAM

Leur interrogation sur la finalité de la création de l'Homme

Lorsque Allah le Glorieux a voulu créer Adam, il a avisé les Anges de Son intention. Ils L'ont ensuite interrogé sur la finalité de cette décision, car ils ont su qu'il y aura de la part des 'fils' d'Adam œuvres nuisibles, propagation de sang, désobéissance et mécréance. Alors le Glorieux les a informés que derrière la création d'Adam, il y a des finalités qu'ils ignorent:

> ﴾Vint le jour où ton Seigneur dit aux Anges: J'ai résolu d'installer un lieutenant à Moi sur la terre. Y mettras-Tu, firent-ils, un être qui y sème le désordre et répand injustement le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et Te glorifier. Il est des choses, dit le Seigneur, que Je suis le Seul à savoir.﴿ *[Coran 2: 30]*

Leur prosternation lors de sa création

Allah a ordonné à Ses Anges de se prosterner devant Adam lorsqu'il sera créé, et lorsqu'Il y insufflera l'âme:

﴾Je vais créer un être humain à partir du limon de la terre, avait dit ton Seigneur aux Anges. Une fois que Je l'aurai façonné à point et l'aurai animé de Mon souffle, vous tomberez en vous prosternant à ses pieds.﴿

[Coran 38: 71-72]

Et ils ont tous obéi à Allah sauf *Iblis*:

﴾Tous les Anges, ensemble, s'inclinèrent au moment voulu. *Seul Iblis,* par orgueil, s'y refusa. Il fut du nombre des rebelles.﴿[1] *[Coran 38: 73-74]*

Les Anges guident Adam

Abou Houreira (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Allah a créé Adam à son image, sa taille est de soixante coudées. Lorsqu'Il l'a créé, Il a dit: va saluer ceux-là, - un groupe d'Anges assis - et écoute ce par quoi ils te saluent, car ce sera ton salut et celui de ta descendance. Il a dit: Paix sur vous. Ils ont répondu: Paix sur toi et Miséricorde d'Allah.» (Ils ont ajouté: *Miséricorde d'Allah.*) *[Boukhari et Mouslim]*

---

[1] Ce verset signifie explicitement que tous les Anges se sont prosternés devant Adam. Ceci est une réponse à ceux qui ont prétendu que ceux qui s'étaient prosternés constituent une partie des Anges, ou constituent les Anges de la terre seulement. La source rapportant que ce sont en fait des Anges de la terre, et attribué à Ibn Abbâs, est insolite et contient une rupture. Ibn Taymya pense que ce verset est un texte qui ne peut être sujet à fausse interprétation, et qu'il n'est pas permis de le contredire.

L'ablution faite au corps d'Adam par les Anges lors de sa mort

Lorsque Adam est mort, ses enfants ne savaient quoi faire de lui. Alors les Anges les ont initiés. Dans le *Moustadrak* d'Al-Hâkim et dans le *Mou'jam al-awsate* d'At-Tabarâni, selon une chaîne de transmission authentique, Abou Houreira (ﷺ) rapporte que le *Messager* (ﷺ) a dit:

«Lorsque Adam est mort, les Anges l'ont lavé avec de l'eau, au nombre impair, puis ils l'ont mis dans la tombe et ont dit: ceci sera la tradition d'Adam dans sa descendance.» [1]

Il a été établi dans les Hadiths authentiques que les Anges ont lavé un martyr de cette communauté, qu'est Handhala Ibn Abi 'Amer qui a été tué dans la Bataille de Ouhoud. Le Messager (ﷺ) a dit à ses Compagnons, après la mort de Handhala:

«Les Anges lavent votre compagnon», c'est-à-dire Handhala. Ils ont interrogé sa femme, et elle a répondu: «Il est sorti lorsqu'il a entendu l'appel de mobilisation, alors qu'il était impur *[sans ablutions]*». Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«C'est pour cela que les Anges l'ont lavé.»

Il est rapporté par Al-Hâkim et Al-Beihaqi et sa chaîne de transmission est bonne, selon Al-Albani. Et Ibn Assâkir a indiqué, d'après une chaîne de transmission authentique qu'Al-Aws *[tribu de Médine]* a ressenti une grande fierté d'avoir parmi elle celui que les Anges ont lavé: Handhala Ibn Ar-Râhib. [2]

---

1 *Sahih Al Djâmi'*, 5/48.

2 *Silsilate al-ahâdith as-sahihah*, Hadith n° 326.

SECTION II

LES ANGES ET LES 'FILS' D'ADAM

Le rapport des Anges aux hommes est un rapport étroit. Ils les prennent en charge, dès leur conception, et se chargent de les protéger après leur sortie à la vie. Ils leur apportent la Révélation d'Allah et contrôlent leurs activités et leurs comportements. Ils leur enlèvent l'âme, lorsque survint l'heure de la mort.

§ 1. - LEUR ROLE DANS LA GENESE DE L'HOMME

Mouslim rapporte dans son *Sahih* qu'Abou Dherr a dit: j'ai entendu le Messager d'Allah (ﷺ) dire:

«Lorsque la goutte de sperme arrive au terme de 42 nuits, Allah y envoie un Ange qui la façonne, crée son oreille et ses yeux, sa peau, sa chair, et ses os, puis il dit: ô Seigneur! De sexe masculin ou féminin? Allah décide ce qu'Il veut: l'Ange inscrit cela.» [Mouslim]

Ibn Massoud rapporte aussi: le Messager d'Allah (ﷺ) nous a parlé, et il est le Sincère en étant reconnu Sincère. Il a dit:

«Le corps de chacun de vous est façonné dans le ventre de sa mère durant quarante jours, puis il devient un grumeau de sang, puis, il devient un morceau de chair, puis Allah y envoie un Ange à qui on ordonne par trois mots -on lui dit écris son œuvre, ses biens, sera-t-il heureux ou malheureux, puis on y insuffle l'âme.» [Boukhari et Mouslim]

Dans les deux *Sahih*, Anas a rapporté que le Prophète a dit:

«Allah a chargé un Ange de la responsabilité de l'utérus qui dit: ô Dieu de la goutte de sperme, ô Dieu du Grumeau, ô Dieu du morceau de chair, lorsque Allah décide, Il la façonne. Il dit: ô Seigneur! De sexe masculin ou féminin? Malheureux ou heureux? Quelle sont ses moyens de vie jusqu'à la fin de ses jours? Il écrit tout

cela [alors que l'embryon est] *dans le ventre de la mère.» [Boukhari et Mouslim]*

§ 2. - LA GARDE RAPPROCHEE DES HOMMES

Allah le Très-Haut a dit:

> ﴿Cela Lui est égal que quelqu'un tienne sa pensée secrète ou qu'il l'exprime tout haut, qu'il s'enveloppe de nuit ou qu'il s'exhibe de jour. Des Anges, de tous côtés, sont attachés à ses pas le protégeant, sur l'ordre d'Allah. Allah ne changera en rien l'état d'un peuple avant que celui-ci ne change ce qu'il y a en lui-même. Rien n'arrête la main vengeresse d'Allah quand Il décide de sévir: il n'y a point de refuge contre Ses rigueurs.﴾ *[Coran 13: 10-11]*

Ibn 'Abbâs, l'«interprète» du Coran a montré que *Al-mou'aqqibâte* d'Allah sont les Anges, chargés par Allah pour protéger l'homme, par-devant, par-derrière et, lorsque l'heure de la mort arrive, ils le délaissent.

Moujahid a dit: «Il n'y a pas un être humain sans un Ange chargé de le protéger, dans son sommeil et dans son éveil, contre les djinns, les hommes et les animaux. Il n'y a aucune chose qui s'en approche sans que l'Ange lui dise: pars d'ici! - sauf ce qu'Allah a déjà décidé.»

Un homme a dit à Ali Ibn Abi Tâlib: un groupe veut te tuer. Alors, il a répondu: «Il y a en compagnie de chaque homme deux Anges qui le protègent de ce qui n'a pas encore été décidé. Et lorsque la mort survint, ils l'abandonnent à son destin. La mort est un écran fortifié».

Et les *Mou'aqqibâte* indiquées dans le verset 11 de la Sourate *Ar-Ra'd* sont celles qui sont visées dans un autre verset:

> ﴿Il règne en Maître souverain sur Ses sujets. Des Anges délégués par Lui auprès de vous prennent note de tous vos actes. Puis, à l'heure de la mort, des messagers venus exprès

recueilleront votre âme expirante, sans jamais faillir à leur devoir. ﴾ *[Coran 6: 61]*

Les Anges-gardiens sont ceux qu'Allah envoie pour protéger son serviteur, jusqu'à ce qu'il passe de vie à trépas.

§ 3. - ILS SONT LES EMISSAIRES D'ALLAH A SES MESSAGERS ET A SES PROPHETES

Allah nous a informés que Gibril est chargé de cette mission:

﴿ Dis: que celui qui se dresse en ennemi de Gibril, *[eh bien]* c'est lui qui a fait descendre sur ton cœur, avec la permission d'Allah, *[le Livre]* confirmant ce qui le précédait et étant guide et bonne nouvelle pour les croyants. ﴾ *[Coran 2: 97]*

Et Il a dit aussi:

﴿ Que l'Esprit de fidélité est venu de Là-Haut déposer en ton cœur, afin que tu sois un Avertisseur parmi tant d'autres. ﴾ *[Coran 42: 193-194]*

Et il arrive que la Révélation soit apportée par un autre - cas rare - comme dans le Hadith rapporté par Mouslim dans son *Sahih,* en se référant à Ibn 'Abbâs qui a dit: pendant que Gibril se trouve auprès du Prophète (ﷺ), il a entendu un bruit au-dessus de lui. Il (ﷺ) leva la tête et dit:

«Ceci est une porte du ciel qui vient d'être ouverte aujourd'hui. Elle n'a jamais été ouverte par le passé. Un Ange descend de cette porte.» Puis il a dit:

«C'est un Ange qui descend sur terre, et il n'était jamais descendu, sauf aujourd'hui. Il a salué et il a dit: je t'annonce la bonne nouvelle à travers deux lumières qu'aucun prophète avant toi ne les as eues: la Fatiha *du Livre et les derniers versets de la sourate* Al-Baqara. *Tu n'y liras pas une lettre sans qu'il y ait récompense.» [Mouslim]*

Ibn 'Assâkir, dans son *Tarikh,* rapporte que Houdheifa a dit que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Un Ange est venu me voir et il m'a salué - Il est descendu du ciel, pour la première fois. Il m'a annoncé la bonne nouvelle: Al-Hassan et Al-Hussein sont les maîtres des jeunes du Paradis, et Fatima est la souveraine des femmes du Paradis.» [1]

Ahmed, dans son *Musned* et Nassa'i, dans ses *Sunan* rapportent par le biais de Houdheifa que le Messager (ﷺ) a dit:

«As-tu vu ce qui m'est arrivé depuis peu.»

Il a dit: non. Il (ﷺ) a alors dit:

«C'est un des Anges qui n'est jamais descendu sur terre avant cette nuit. Il a demandé à son Dieu l'autorisation de me saluer et m'annoncer qu'Al-Hassan et Al-Hussein sont les maîtres des jeunes du Paradis et que Fatima est la souveraine des femmes du Paradis.» [2]

Recevoir un Ange ne signifie pas être Messager ou prophète

Celui à qui un Ange est envoyé n'est pas forcément un Messager ou un prophète. Le contraire n'est qu'illusion. Allah a envoyé Gibril à Maryam, comme il l'a envoyé à la mère d'Ismaël, lorsque l'eau s'est tarie et la nourriture a disparu.

Les Compagnons ont vu Gibril dans la forme d'un bédouin arabe. Allah a envoyé un Ange à cet homme, qui a visité un de ses frères en Allah, lui annonçant qu'Allah l'aime parce qu'il aime son frère..., et ceci est en lui-même beaucoup, mais le but est d'avertir.

---

1 *Sahih Al-jâmi',* 1/80.

2 *Musned* d'Ahmed, 5/391 - l'expression est de lui. Et *Sahih sunan d'An-Nassa'i,* 3/226, n° 2975.

Comment la Révélation parvenait-elle au Messager d'Allah?

Boukhari rapporte dans son *Sahih*, en se référant à Aïcha, que Al-Hârith Ibn Hichâm (رضي الله عنه) a interrogé le Messager d'Allah (ﷺ) en disant: ô Messager d'Allah (ﷺ), comment la Révélation vous parvient-elle?

Le Messager d'Allah a répondu:

«Parfois, elle me parvient comme le bruit d'une cloche, et c'est le plus pénible pour moi: il se détache de moi, quand j'ai assimilé tout ce qui a été dit. Souvent, l'Ange se présente à moi sous la forme d'un homme qui me parle et j'assimile ce qu'il me dit.»

Gibril venait voir le Messager (ﷺ) dans son apparence d'Ange, et ceci était si pénible pour le Messager d'Allah (ﷺ). Dans le second cas, Gibril change de la forme angélique à la forme humaine, et c'est le cas le moins pénible pour le Messager (ﷺ).

Le Messager d'Allah (ﷺ) a vu Gibril deux fois dans sa forme originelle dans laquelle Allah l'a créé:

La *première*, trois ans après la Révélation.

Dans le *Sahih* de Boukhari, qui se réfère à Jâbir Ibn Abdallah qui a dit: le Messager (ﷺ) a dit:

«Pendant que je marchais, j'ai entendu une voix venant du ciel. J'ai levé les yeux, et j'ai vu l'Ange qui m'a été envoyé dans la Grotte de Hirâ'. Il était assis sur une chaise entre le ciel et la terre: j'ai eu peur, j'ai rebroussé chemin et j'ai dit: enveloppez-moi dans mes habits.»

La *seconde,* lors de l'Ascension vers le ciel.

L'une et l'autre sont mentionnées dans la Sourate *An-Najm*, dans la Parole du Très-Haut:

﴾Un être puissamment doué l'a initié. Un être d'une vigueur inouïe qui lui apparut. Se tenant à l'horizon suprême. Puis,

s'approchant, il demeura suspendu. Il se trouvait alors à une distance de deux portées d'arc ou moins encore. Allah fit alors révéler à Son serviteur ce qu'Il voulait lui transmettre. Le cœur ne saurait démentir ce qu'il a vu. Allez-vous lui contester ce qu'il a vu de ses yeux? Il l'a vu, certes, une autre fois. A côté du Lotus de la Limite. Là où est le jardin du Séjour. Alors qu'une lueur ineffable enveloppait le Lotus. Son regard ne dévia pas du but, ni ne commit d'erreur. ﴾ *[Coran 53: 5-17]*

La mission de Gibril ne se limite pas à la transmission de la Révélation

La mission de Gibril ne se limite pas à la transmission de la Révélation d'Allah le Très-Haut, car il venait chaque année au mois de Ramadhan et étudiait le Coran avec le Prophète chaque nuit. Il y a le Hadith qu'avait rapporté Boukhari, dans son *Sahih*, citant Ibn 'Abbâs qui a dit:

«Le Messager d'Allah (ﷺ) est le plus généreux des gens, et il l'est davantage au mois de Ramadhan lorsque Gibril le rencontrait. Il le [2] rencontrait, chaque nuit du Ramadhan pour étudier ensemble le Coran. Le Messager d'Allah (ﷺ) est alors plus généreux que le vent qui souffle.»

Gibril dirigeant le Messager (ﷺ) lors de la prière

Gibril a assumé le rôle d'Imam pour le Messager (ﷺ), en l'initiant à la prière comme le veut Allah le Très-Haut. Dans le *Sahih* de Boukhari et dans les *Sunan* de Nassa'i, Ibn Massoud rapporte que le Messager (ﷺ) a dit:

«Gibril était descendu et il a présidé à la prière. J'ai prié avec lui, puis j'ai prié avec lui, puis j'ai prié avec lui, puis j'ai prié avec lui, puis j'ai prié avec lui, et il compte avec ses doigts cinq fois.» *[Boukhari et Sahih Sunan An-Nassa'i]*

Dans les *Sunan* qui se réfèrent à Ibn 'Abbâs, le Messager (ﷺ) a dit:

«Gibril a présidé à ma prière à la Ka'ba deux fois. Il a présidé à ma prière pendant le Dhoh'r, *lorsque le soleil paraissait avoir dépassé le milieu du ciel* (...). *Puis il a présidé ma prière d'*Al-'Asr, *lorsque l'ombre de la chose lui devenait identique. Puis il a présidé à ma prière - il veut dire le Crépuscule,* Al-Maghrib - *lorsque le jeûneur rompt le jeûne, et il a présidé à ma prière lorsque la lueur de l'horizon a disparu complètement. Et il a présidé à ma prière d'*Al-Fajr *lorsque la nourriture et la boisson deviennent prohibées pour le jeûneur.*

*Le lendemain, il a présidé à ma prière du Dhoh'r, lorsque l'ombre de la chose lui était similaire; Il a présidé à ma prière d'*Al-'Asr, *lorsque l'ombre de la chose faisait le double; et il a présidé à ma prière d'*Al 'Ichâ' *qui a duré le premier tiers de la nuit; et il a présidé à ma prière d'*Al-Fajr *jusqu'aux premières lueurs du jour; puis il s'est retourné vers moi en disant: ô Mohammed, ceci est le moment des prophètes avant toi, et le temps se trouve entre ces deux moments.»* [1]

L'exorcisation du Prophète (ﷺ) par Gibril

Mouslim rapporte dans son *Sahih*, en citant Abi Saïd, que:

«Gibril est venu chez le Prophète et lui a dit: ô Mohammed, tu es souffrant? Il a dit: oui. Et il a dit: au Nom d'Allah, je t'exorcise de toute chose qui te nuise, du mal de toute âme, ou de l'œil de l'envieux; Allah te guérit, au Nom d'Allah je t'exorcise.»

---

[1] *Sahih Sunan Abou Daoud* et l'expression est de lui: 1/79, n° 377, et *Sahih Sunan At-Tirmidhi*, 1/50, n° 127, *Sahih Sunan An-Nassa*'i qui se réfère à Abou Houreira, 1/109, n° 488.

D'autres œuvres

Gibril a combattu - entre autres - aux côtés du Messager (ﷺ) dans la Bataille de Badr et Al-Khandaq, et il a accompagné le Messager dans son Voyage Nocturne.

Pourquoi Allah n'envoie-t-Il pas Ses Messagers parmi les Anges?

Allah n'envoie pas ses Messagers *[en les choisissant]* parmi les Anges, car la nature des Anges est différente de celles des hommes, et la communication avec les Anges n'est pas chose aisée et vraiment facile. C'est pourquoi le Messager (ﷺ) souffrait péniblement lors de la venue de Gibril dans sa forme angélique, comme on l'a vu précédemment. Et il (ﷺ) est venu chez son épouse en disant:

«Couvrez-moi! Couvrez- moi!»

Puisque les natures sont différentes, Allah a voulu leur envoyer un messager de leur espèce. Et si les habitants de la Terre étaient des Anges, Allah leur aurait envoyé un Ange-messager. Le Très-haut a dit:

﴾S'il ne s'était trouvé sur la terre que des Anges marchant en toute sérénité, nous leur aurions envoyé, du ciel, un Ange pour messager.﴿ *[Coran 17: 95]*

Et à supposer qu'Allah ait choisi ses Messagers parmi les Anges pour tous les hommes, Il ne les ferait pas descendre dans leur forme angélique. Bien au contraire: Il ferait en sorte qu'ils prennent l'apparence des hommes, s'habillent comme eux, pour que les gens reçoivent d'eux le Message divin:

﴾Que n'est-il assisté d'un Ange, disent-ils! Mais si un Ange descendait, leur destin serait accompli et ils n'auraient plus aucun répit. Même si l'Envoyé était un Ange, il apparaîtrait

sous les traits humains; et le problème qu'eux-mêmes ont soulevé n'en serait point résolu pour autant.﴾

[Coran 6: 8-9]

Le Très-Haut a informé que la demande des infidèles à voir les Anges et la venue d'un Messager parmi les Anges, constitue un entêtement et non une recherche du droit chemin. Et à supposer que cela se réalisât, ils n'y croiraient pas:

﴿Des Anges leur seraient-ils envoyés du ciel, les morts ressuscités viendraient-ils leur parler, l'Univers tout entier défilerait-il sous leurs yeux, qu'ils refuseraient encore de croire, sauf volonté expresse d'Allah. La plupart d'entre eux, au surplus, sont trop ignorants pour s'ouvrir à la foi!﴾

[Coran 6: 111]

§ 4. - EVEILLER LES BONS SENTIMENTS DANS L'ESPRIT HUMAIN

Allah a chargé un Ange-gardien parmi les Anges et un djinn-compagnon parmi les djinns pour chaque homme. Mouslim, dans son *Sahih,* rapporte qu'Ibn Massoud a dit que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Chaque être humain dépend de deux compagnons qui lui sont inséparables et dont ils ont la charge: un djinn et un Ange.» [Mouslim]
Ils ont dit: même toi, ô Messager d'Allah (ﷺ)! Il a répondu:

«Même moi, mais Allah m'a aidé contre lui, il s'est converti à l'Islam. Il ne m'ordonne que le bien.»

Peut-être que cet Ange-gardien est-il autre que ceux qui ont été chargés de consigner aux actes de l'homme - Allah l'ayant ainsi destiné à le bien guider et à l'orienter.

Il est possible aussi que cet Ange-gardien et le djinn-compagnon s'alternent autour de l'homme: celui-ci lui ordonne de faire du mal et l'y incite, et celui-là l'encourage à faire du bien et l'y encourage. Ibn

Massoud (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Satan a un compagnonnage avec le 'fils' d'Adam, et l'Ange a aussi un compagnonnage avec lui. Le compagnonnage de l'Ange consiste à promettre le bien, à croire en la vérité. Si quelqu'un trouve quelque chose de cela, qu'il sache qu'il émane d'Allah, et doit Le remercier. Et celui qui trouve l'autre, qu'il invoque Allah contre Satan le maudit.» Puis il a lu:

> ﴾Satan ne fait que vous menacer de dénuement et vous inciter à commettre des turpitudes. Allah vous promet pardon et faveurs. Allah est Infini et Omniscient.﴿
>
> *[Coran 2: 268]*

Ibn Kathîr a dit, après avoir rapporté ce Hadith: «C'est de cette façon qu'il a été rapporté par Tirmidhi et Nassa'i dans les deux livres *d'At-Tafsir* (exégèse) de leurs *Sunan* en se référant à Hannâd Ibn As-Sarri. Il a été établi par Ibn Hibbâne dans son *Sahih*, en se référant à Abi Ya'la Al-Mawsseli qui cite Hannâd. Tirmidhi a dit: *[Hadith]* bon mais étrange. C'est un Hadith d'Abi Al-Ahwas, c'est-à-dire Sallam Ibn Salim...»

Examine donc le Hadith suivant pour comprendre comment rivalisent entre eux le compagnon-djinn et le compagnon-Ange pour orienter l'homme. Al-Hâfidh Abou Moussa rapporte un Hadith cité par Ali Zoubeir en se référant à Djâbir qui a dit:

«Lorsque l'homme prend place dans son lit, un Ange et un diable s'empressent pour l'influencer. L'Ange lui dit: termine par les bonnes œuvres, et le démon lui dit: termine par le mal. Et s'il évoque Allah le Très-Haut jusqu'à ce que le sommeil s'empare de lui, l'Ange chasse Satan et passe toute la nuit à le protéger.

Et lorsqu'il se réveille, un Ange et un démon s'empressent pour agir sur lui. L'Ange dit: commence par le bien. Et Satan lui dit: commence par le mal. S'il dit: louange à Allah qui revivifie mon âme après l'avoir mise à mort, et ne l'a pas emportée dans son sommeil.

Louange à Allah qui tient l'âme que la mort a emportée, et renvoie l'autre à une échéance déterminée. Louange à Allah qui tient les cieux et la Terre pour qu'ils ne disparaissent pas, et s'ils avaient disparu, personne n'aurait pu les tenir, en dehors de lui. Louange à Allah qui tient le ciel pour qu'il ne tombe pas sur la Terre, sauf avec Son autorisation: l'Ange chasse [alors] *Satan et continue à protéger l'homme.»* [1]

Les Hadiths nous incitent à multiplier les bonnes œuvres qui corrigent nos âmes et rapprochent les Anges de nous. Car notre proximité des Anges est un bien inestimable. Et on a cité précédemment le Hadith rapporté par Ibn 'Abbâs, et dans lequel il montre l'influence de la rencontre du Messager (ﷺ) avec Gibril, au mois de Ramadan, et l'extrême générosité du Messager (ﷺ), qui devient durant ce mois plus généreux que le *[bon]* vent. *[Boukhari]*

§ 5. - INSCRIPTION DES BONNES ET DES MAUVAISES ŒUVRES DE L'HOMME

Les Anges sont chargés de garder les œuvres des hommes, bonnes ou mauvaises, et ceux-ci sont concernés par la Parole du Très-Haut:

﴾Alors, certes, que des gardiens veillent sur vous. Des scribes nobles. Qui notent scrupuleusement vos actes.﴿

[Coran 82: 10-12]

---

[1] Le commentateur du livre *Al-Wâbil As-Sayyib* a dit en commentant ce Hadith: Ibn Hibbâne le rapporte dans son sens (et non expressément), n° 2 362, Mawrid et Al-Hâkim, 1/548, et il l'a corrigé. Adh-Dhahabi s'est rallié à lui et ses hommes sont dignes de confiance. Al-Heithami l'a rapporté dans son *Mujma' Az-Zawâïd*, 10/120, et il a dit: Abou Ya'la l'a rapporté et ses hommes sont ceux du Hadith authentique, sauf Ibrahim Ach-châmi qui est digne de confiance. Nous disons que ce qui est exact est: Ibrahim Ibn Al-Hajjâj As-Sâmi.

Allah a chargé deux Anges pour veiller sur chaque homme. Toujours présents à ses côtés, ils comptabilisent toutes ses œuvres et tous ses propos:

﴾Nous avons créé l'homme; et Nous connaissons les plus secrets murmures de son âme; et Nous sommes plus proche de lui que sa veine jugulaire. Cependant que deux de Nos Anges, apostés constamment l'un à droite et l'autre à gauche, enregistrent ses moindres faits. Il ne prononce pas une parole qu'un observateur à ses côtés ne soit prêt à inscrire.﴿ *[Coran 50: 17-18]*

Le sens de *qa'îd*: observateur éveillé et intentionné.

Le sens de *raqîb 'atîd*: surveillant préparé pour cela, ne laisse aucun mot s'échapper.

Visiblement, les Anges chargés de l'homme inscrivent tout ce qui émane de lui - ses actions et ses propos - et ne délaissent rien, d'après la parole du Très-Haut:

﴾Il ne prononce pas une parole qu'un observateur à ses côtés ne soit prêt à inscrire.﴿ *[Coran 50: 18]*

C'est pour cela que l'homme trouve que son livre-registre contient tout ce qui émane de lui. C'est pourquoi aussi les mécréants, lorsqu'ils voient les livres de leurs œuvres, le Jour du Jugement Dernier, crient en disant:

﴾Le registre de toutes les actions des hommes sera déposé. On verra les scélérats saisis d'effroi par son libellé: malheur à nous! gémiront-ils. Qu'est-ce donc que ce livre? Il ne laisse rien dans l'ombre! Tout s'y trouve porté, *[de la chose la plus]* grave à *[la plus infime]*! Ils se trouveront face à leurs œuvres. Allah ne fera tort à personne.﴿

[Coran 18: 49]

Dans le *Sahih* de Boukhari, Abou Houreira (رضي الله عنه) rapporte qu'il a entendu le Messager d'Allah (ﷺ) dire:

«Le serviteur prononce certes un mot relevant de la satisfaction d'Allah, sans y faire attention, mais Allah l'en élève et le promeut aux degrés supérieurs. Et le serviteur prononce certes un mot relevant du mécontentement d'Allah, sans y faire attention, mais qui le précipite vers l'Enfer.»

Il est dit qu'Ibn Kathîr, dans son exégèse qui s'appuie sur Al-Hassan Al-Basri, qui a lu ce verset:

> ﴾Cependant que deux de Nos Anges, apostés constamment l'un à droite et l'autre à gauche, enregistrent ses moindres faits﴿ *[Coran 50: 17]*

a dit: «Ô 'fils' d'Adam, j'ai ouvert pour toi un livre, et deux Anges généreux sont chargés de toi, l'un sur ta droite, l'autre sur ta gauche; quant à celui qui se trouve sur ta droite, il se charge de garder les bonnes œuvres, celui de ta gauche, garde les mauvaises œuvres. Fais ce que tu veux, diminue les œuvres ou augmente-les, lorsque tu meurs, Je ferme ton livre (parchemin), Je le mets à ton cou avec toi dans la tombe, jusqu'à ce que tu sois ressuscité le Jour du Jugement Dernier:

> ﴾A chaque être humain est attribué *[l'ensemble de]* son œuvre. Le Jour de la Résurrection, un écrit de ses actes lui sera présenté, qu'il verra se dérouler sous ses yeux. Il lui sera dit: lis le livre de tes actions, toi seul devra être ton propre comptable en ce jour.﴿ *[Coran 17: 13-14]*

Puis, Al-Hassan ajoute: il t'a rendu justice, Celui qui a fait de toi ton propre juge».

Ibn Kathîr a cité Ibn 'Abbâs à propos de la Parole du Très-Haut:

> ﴾Il ne prononce pas une parole qu'un observateur à ses côtés ne soit prêt à inscrire.﴿ *[Coran 50: 18]*

Il a dit: il inscrit tout ce que prononce l'homme - en bien ou en mal. Il va même jusqu'à écrire: j'ai mangé, j'ai bu, je suis allé, je suis

venu, j'ai vu. Lorsque le jeudi arrive, on expose ses propos et ses œuvres. Ce qu'il y a de bien ou de mal est confirmé. Tout le reste est rejeté, selon la Parole du Très-Haut:

﴾Il appartient à Allah d'abroger ou de maintenir ce qu'Il veut. N'as-Il pas par-devers Lui l'Archétype Eternel?﴿ *[Coran 13: 39]*

Ibn Kathîr rapporte que l'imam Ahmed gémissait dans sa maladie, mais lorsqu'il a appris que Tâous a dit: «L'Ange écrit tout, même le gémissement», alors il n'a plus jamais gémi jusqu'à sa mort - que la miséricorde d'Allah soit sur lui.

L'Ange de la Droite inscrit les bonnes œuvres, celui de la Gauche les mauvaises

Dans *Al-mou'jam el-kabir* d'At-Tabarâni, Abou Oumâma, rapporte à travers une bonne chaîne de transmission, que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Celui de la gauche s'abstient d'écrire les mauvaises œuvres du serviteur pécheur musulman durant six heures. S'il se repentit et fait pénitence, elle est absoute, sinon on n'en retient qu'une.» [1]

Les Anges inscrivent-ils les œuvres du cœur?

Le commentateur d'*At-Tahawiya* [2] a justifié l'idée selon laquelle les Anges inscrivent les intentions cachées, en se basant sur la Parole du Très-Haut:

﴾Qui notent scrupuleusement vos actes.﴿ *[Coran 82: 12]*

Le verset est général: il inclut aussi bien les œuvres visibles que les œuvres cachées.

---

1 *Sahih Al-Jâmi'*, 2/212.

2 *Charh Al 'Aqîda At-Tahawiya*, p. 438.

Il s'est fondé aussi sur le Hadith que rapporte Mouslim, en se référant à Abou Houreira qui a dit que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Allah Le Glorieux et l'Exalté a dit: si Mon serviteur a songé à commettre un péché, ne l'inscrivez pas à sa charge; s'il le commet, inscrivez-le comme un péché; et s'il a songé à faire du bien, mais il ne le fait pas, inscrivez-le comme un bien; s'il le fait effectivement, inscrivez-le comme [étant] dix.»

Dans un autre Hadith, objet de consensus, Abou Houreira a dit: le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Les Anges ont dit: il se peut qu'un serviteur songe à commettre un péché, et il en est conscient, Il a dit: surveillez-le, s'il l'a commis, inscrivez-le comme son équivalent; s'il s'en est abstenu, inscrivez-le comme étant une bonne action, car il l'aura délaissé pour Moi.» *[Mouslim et Boukhari]*

Une suspicion

Quelqu'un pourrait toutefois dire: n'y a-t-il pas une contradiction entre le savoir des Anges relatif à la volonté de l'homme et son intention et la Parole du Très-Haut?

﴾ Allah décèle la perfidie des regards. Il sait ce que recèlent les cœurs. ﴿ *[Coran 40: 19]*

La réponse à une telle suspicion est que ceci ne relève pas des attributs du savoir exclusif d'Allah le Très-Haut. Si une telle chose est cachée aux hommes, et que personne ne sait ce qu'il y a dans la conscience de son frère, cela n'implique pas qu'elle soit cachée aux Anges...

Quelqu'un pourrait dire: les Anges savent une partie de ce qu'il y a dans les cœurs, à savoir la volonté et l'intention, tandis que dans les autres domaines tels que les croyances, il n'y a pas de preuves qu'ils les connaissent.

Incitation des serviteurs à faire le bien

Dans les deux *Sahih,* Abou Houreira rapporte que le Messager (ﷺ) a dit: «*Chaque jour, deux Anges descendent sur terre, l'un d'eux dit: ô Allah, accorde au donateur un bien compensatoire, et l'autre dit: ô Allah, accorde à l'avare une perte de biens.*»

§ 6. - LES ANGES METTENT A L'EPREUVE LES 'FILS' D'ADAM

Il arrive qu'Allah envoie certains de Ses Anges pour éprouver les 'fils' d'Adam et les tester. Dans les deux *Sahih* de Boukhari et Mouslim, il est rapporté qu'Abou Houreira (رضي الله عنه) a dit qu'il a entendu le Messager (ﷺ) dire:

«*Allah a voulu éprouver trois hommes des israélites: un lépreux, un teigneux* (malade de son cuir chevelu) *et un aveugle en leur envoyant un Ange.*

Il a approché le lépreux et lui a dit: quelle est la chose que tu aimes le plus? Il a répondu: un bon teint, une belle peau et qu'il éloigne de moi ce qui me rend insalubre aux yeux des gens. Il a dit: il lui a passé la main dessus; son handicap a disparu; on lui accorda un bon teint et une belle peau. Il a dit: quel genre de biens aimes-tu? Il a répondu: les chameaux [ou il a dit: les vaches. Is'haq doutait qui du lépreux ou du teigneux a prononcé les chameaux alors que l'autre, les vaches]. *On lui attribua une chamelle près de mettre bas* [son petit]. *Il a dit: qu'Allah te bénisse.*

Ensuite, il a approché le teigneux et lui a dit: quelle est la chose que tu aimes le plus? Il a répondu: de beaux cheveux et qu'il éloigne de moi ce qui me rend insalubre aux yeux des gens. Alors il lui a passé la main dessus; son handicap a disparu, et on lui a attribué de beaux cheveux. Il a dit: quel genre de biens aimes-tu? Il a répondu: les vaches. On lui attribua une vache près de mettre bas [son petit], *et il a dit: qu'Allah te la bénisse.*

Puis, il a approché l'aveugle et lui a dit: quelle est la chose que tu aimes le plus? Il a répondu: qu'Allah me restitue la vue, afin que je voie les gens. Il a dit: Allah lui a restitué la vue. Il a dit: quel genre de biens aimes-tu? Il a dit: les moutons. On lui a attribué une brebis venant de mettre bas. La progéniture de l'un et de l'autre a été multipliée. Il a dit: le résultat fut que le premier a eu un oued [plein] de chameaux, le deuxième, un oued [plein] *de vaches, et le dernier, un oued* [plein] *de moutons.*

Ensuite, il a approché le lépreux dans sa forme et dans son apparence nouvelles, et lui a dit: je suis un pauvre homme éprouvé par l'impossibilité d'achever mon voyage. Aujourd'hui, il n'y a d'autre issue pour moi, qu'Allah et ultérieurement, toi.

Je te demande - par Celui qui t'a attribué le bon teint, la belle peau et la richesse - un chameau pour accomplir mon périple. Il a répondu: les charges sont nombreuses. Il lui a dit: il me semble te connaître, n'étais-tu pas un lépreux proscrit par les gens et un pauvre qu'Allah a enrichi? Il a dit: j'ai hérité de cette richesse de père en fils. Il a dit: si tu es un menteur, qu'Allah te rende à l'état où tu étais.

Il a dit: il a approché le teigneux dans sa forme et dans son apparence réelles et lui dit ce qu'il avait dit au premier. Il lui a répondu à l'instar du premier. Il lui a dit: si tu es un menteur, qu'Allah te rende à l'état où tu étais.

Finalement, il a approché l'aveugle dans sa forme et dans son apparence nouvelles, et il lui a dit: je suis un pauvre homme errant, éprouvé par l'impossibilité d'achever mon voyage. Aujourd'hui, il n'y a aucune issue pour moi sauf celle émanant d'Allah et ensuite de toi. Je te demande - par Celui qui t'a rendu la vue - une brebis pour accomplir mon périple. Il lui a répondu: j'étais aveugle, et Allah m'a restitué la vue, prends ce que tu veux, et laisses ce que tu veux. Par Allah, je ne te refuse rien de ce que j'ai reçu d'Allah. Il a dit: garde ta

richesse, vous avez [tous] *été éprouvés, Allah est satisfait de toi et est en colère contre de tes deux 'camarades'.»*

§ 7. - OTER LES AMES DES SERVITEURS A LA FIN DE LEUR VIE

Allah a chargé certains Anges d'ôter les âmes des serviteurs, lorsque la durée de vie prévue par Allah arrive à sa fin. Le Très-Haut a dit:

> ﴾Dis-leur: l'Ange de la mort, à qui en revient la charge, recueillera un jour vos âmes; puis vous serez ramenés vers votre Seigneur.﴿ *[Coran 32: 11]*

Ceux qui saisissent les âmes sont plus d'un Ange:

> ﴾Il règne en Maître souverain sur Ses sujets. Des Anges délégués par Lui auprès de vous prennent note de tous vos actes. Puis, à l'heure de la mort, des messagers venus exprès recueilleront votre âme expirante, sans jamais faillir à leur devoir. Les hommes seront ensuite rendus à Allah, leur *[Seul]* Vrai Maître. Toute Décision procède de Lui; Il est si prompt à dresser un bilan!﴿ *[Coran 6: 61-62]*

Les Anges ôtent les âmes des mécréants et des criminels d'une manière terrible et violente, sans ménagement et sans délicatesse:

> ﴾Ah! s'il t'était donné de voir ces imposteurs dans les affres de l'agonie, lorsque les Anges, les bras tendus vers eux, les presseront de rendre l'âme: aujourd'hui, leur diront-ils, un supplice ignominieux vous attend.﴿ *[Coran 6: 93]*

Il a dit également:

> ﴾Puisses-tu voir les Anges mettre fin aux jours des infidèles, les frappant par-devant et par-derrière et leur criant à la face: subissez le supplice infernal!﴿ *[Coran 8: 50]*

Il a dit aussi:

> ﴿Qu'en sera-il donc lorsque les Anges venant recueillir leurs âmes tout en les frappant sur la face et sur le postérieur!﴾ *[Coran 47: 27]*

Pour ce qui est des croyants, les Anges ôtent leurs âmes avec douceur.

L'annonce de la bonne nouvelle aux croyants mourants

Lorsque la mort survint et touche le serviteur croyant, les Anges descendent pour lui annoncer la bonne nouvelle et le rassurer:

> ﴿Ceux qui disent: notre Maître, c'est Allah, puis se comportent avec droiture, verront affluer du ciel les Anges qui leur diront: «Ne craignez rien, et ne vous affligez point! Recevez plutôt une heureuse annonce, celle du Jardin qui vous a été promis! Nous sommes pour vous des soutiens en ce monde et le serons dans l'Au-delà, où tous vos désirs seront comblés et tous vos vœux satisfaits.﴾ *[Coran 41: 30-31]*

Moussa crève un œil à l'Ange

Mouslim rapporte dans son *Sahih*, en se référant à Abou Houreira (ﷺ) qui a dit: le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«L'Ange de la mort est venu auprès de Moussa - que la Paix soit sur lui - et a dit: accède à la demande de ton Dieu [, c.-à-d. à la mort]!» Il a dit: *«Moussa a frappé l'œil de l'Ange et l'a crevé»*. Il a dit: *«L'Ange est retourné à Allah le Très-Haut et a dit: Tu m'as envoyé à un serviteur propre à Toi, qui ne veut pas mourir, et il m'a crevé oeil»*. Il a dit: *«Allah lui a rendu son œil et Il a dit: retourne chez mon serviteur et dis: est-ce que c'est la vie que tu veux? Si tu veux la vie, mets ta main sur la peau d'un taureau, tu vivras, pour chaque cheveu caché sous ta main, une année. Il a dit: et puis? Il a dit: puis tu mourras. Il a dit: maintenant, [de si tôt].» [Boukhari et Mouslim]*

L'Ange de la mort venait chez les gens manifestement. Il est venu à Moussa qui l'a frappé et lui a crevé un œil.»[1]

Ibn Hajar Al-'Asqalani a indiqué que certains «innovateurs» ont invalidé ce Hadith. Il a indiqué dans sa réfutation à leur encontre: «Moussa a frappé l'Ange de la mort, car il a vu un être humain entrer dans sa maison sans autorisation, et ne savait pas qu'il était l'Ange de la mort. Et le Législateur a permis de crever l'œil du voyeur non autorisé dans la maison du musulman. Les Anges étaient chez Ibrahim et Loth dans la forme des humains et n'ont pas été reconnus initialement. Et si Ibrahim les avait reconnus, il ne leur aurait pas présenté la nourriture. Et si Loth les avait reconnus, il n'aurait pas eu peur de sa communauté pour eux.»[2]

Nier les Hadiths authentiques qui informent sur le *Monde Invisible* avec une vue rationaliste pure, serait en contradiction avec la Foi. L'une des premières caractéristiques de ceux qui craignent Allah est qu'ils croient au *Monde Invisible*, comme l'a indiqué Allah dans le tout début de la sourate *Al-Baqara.* Si l'information provenant d'Allah ou de son Messager (ﷺ) s'avère authentique, il n'y a alors que confirmation de la croyance en elle:

> ﴿C'est Lui qui t'a révélé le Livre, enfermant des versets explicites, formant l'essence même des Ecritures, et d'autres à sens équivoques. Ceux à la foi profondément déformée suivent ce qui est équivoque par goût du schisme et par désir d'interprétation tendancieuse. Alors qu'Allah Seul en connaît le vrai sens. Les vrais initiés se bornent à dire: nous ne pouvons qu'y croire. Tout procède de notre Seigneur! Seuls des esprits réfléchis savent se recueillir pour méditer.﴾ *[Coran 3: 7]*

---

[1] Cette version est rapportée par Ahmed dans son *Musned,* et At-Tabari. Cf. *Fat'h Al-Bâri,* 6/442.

[2] *Fat'h Al-Bâri,* 6/442.

§ 8. - LE RAPPORT DES ANGES AU SERVITEUR DANS SA TOMBE, LE JOUR DE LA RESURRECTION ET DANS L'AU-DELA

Il en sera question dans la section relative à la croyance au Jour du Jugement Dernier, si Allah le Très-Haut le veut, et on verra bien l'attitude des Anges vis-à-vis des serviteurs après la mort, comme l'interrogatoire du serviteur par les deux Anges dans sa tombe, ceux-ci étant Mounker et Nakîr. Il y a parmi eux également des Anges qui réjouissent les serviteurs dans leur tombe, et d'autres qui torturent les mécréants et les criminels. Il y a aussi l'accueil du croyant, le Jour du Jugement Dernier, et aussi le soufflement par Isrâfîl dans le cor, ainsi que le Rassemblement des gens pour la Reddition des Comptes, la conduite des mécréants vers l'Enfer et la conduite des musulmans vers le Paradis, la torture des mécréants en Enfer et le salut des croyants au Paradis.

SECTION III

LES ANGES ET LES CROYANTS

Nous avons abordé, dans la section précédente, le rôle qu'Allah a assigné aux Anges pour l'assumer envers tous les hommes, croyants et mécréants. Et tout ce que nous avons évoqué à propos de la constitution de la goutte de sperme, la supervision des gens, la transmission de la Révélation, le contrôle des gens, l'inscription des œuvres, l'enlèvement des âmes ne concerne pas seulement une partie des gens sans l'autre, ni uniquement le croyant sans le mécréant.

En plus de cela, les Anges ont un rôle différent vis-à-vis des croyants et des mécréants. Nous aborderons leur rôle et leur attitude à l'égard de chaque catégorie, avec davantage de preuves et de clarté.

§ I. - ROLE DES ANGES VIS-A-VIS DU CROYANT

1. Leur amour des croyants

Boukhari et Mouslim, dans leurs *Sahih*, rapportent qu'Abou Houreira (ﷺ) a cité le Prophète (ﷺ) qui a dit:

«Si Allah aimait un serviteur, il appellerait Gibril: Allah aime untel, aime-le, alors Gibril l'aime, et appelle les habitants au ciel: Allah aime untel, aimez-le, alors les habitants du ciel l'aiment. Puis, on lui instaure l'agrément sur terre.»

2. La bonne orientation du croyant

Boukhari rapporte dans son *Sahih*, en se référant à Hassân Ibn Thâbit, que le Messager d'Allah (ﷺ) a imploré Allah pour lui, en disant: *«Ô Allah, assiste-le de* Rôh Al-Qoudous.»

Dans le *Sahih*, on rapporte aussi qu'Abou Houreira a dit: Souleymane (ﷺ) a dit:

«J'approcherai [intimement], *cette nuit, une centaine de femmes: chaque femme donnera naissance à un enfant qui combattra pour la cause d'Allah. L'Ange lui a répliqué: dis, si Allah le veut! Il n'a rien dit et il a oublié [de le faire]. Il en a fait le tour, mais aucune d'elles n'a enfanté, fût-ce un demi-être humain!»*

Le Prophète a justement dit:

«S'il avait dit: si Allah le veut, il aurait été exaucé. Cette expression est plus prometteuse.» [1]

---

[1] Rapporté par Boukhari, 9/339, n° 5242. Ibn Hajar a dit: (*Fat'h Al-Bâri*, 6/460) en résumé: «Dans la version d'Al-Moughîra (soixante-dix femmes), dans la version de Chou'aîb dans *Al-Imane* wa *an-noudhoûr, (soixante-dix)* femmes. L'auteur l'y a plutôt préférée». Il a été rapporté par Mouslim dans son *Sahih*, 3/1276, n° 1654. Et dans l'une de ses versions, soixante, et dans l'autre, soixante-dix, et dans une troisième, quatre-vingt-dix.

L'Ange a donc conseillé le prophète d'Allah, Souleymane, et l'a ainsi orienté vers ce qui est juste et exact.

3. L'invocation de la bénédiction pour les croyants

Allah nous a informés que les Anges prient pour le Messager (ﷺ):

> ﴾Certes, Allah et Ses Anges bénissent *[le nom du]* Prophète. Ô vous qui croyez, bénissez de même *[son nom]* et appelez sur lui le Salut!﴿ *[Coran 33: 56]*

Ils prient aussi pour les croyants:

> ﴾C'est Lui qui étend Ses bénédictions sur vous, ainsi que Ses Anges, pour vous faire sortir des ténèbres vers la lumière. Allah est tout miséricorde pour les croyants.﴿
> *[Coran 33: 43]*

La prière, de la part d'Allah le Très-Haut, est un compliment pour le serviteur chez les Anges: ceci est rapporté par Boukhari, en se référant à Abou Al-'Alia. D'autres ont dit: la prière de la part d'Allah - le Glorieux et l'Exalté - est la miséricorde. On a aussi dit: il n'y a pas de contradiction entre les deux points de vue.

Quant à la prière des Anges, elle signifie l'invocation pour les gens et la demande de pénitence, et c'est ce que nous expliciterons dans ce qui suit.

Exemples d'œuvres donnant lieu à la prière des Anges pour leurs auteurs

A - L'initiateur des gens au bien

Tirmidhi rapporte dans ses *Sunan,* en se référant à Oumama, que le Messager (ﷺ) a dit:

«Allah, Ses Anges et les habitants des cieux et de la terre, jusqu'à la fourmi dans son réduit, et même le poisson, tous prient

pour l'initiateur des gens au bien.» [Sahih Sunan At-Tirmidhi]

B - Ceux qui attendent la prière en groupe

Dans le *Sahih* de Mouslim, Abou Houreira a dit: le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Les Anges prient pour l'un d'entre vous tant qu'il reste sur son lieu de prière pourvu que ses petites ablutions ne soient pas rompues ou qu'il ne se lève pas: ô Seigneur, pardonne-lui! ô Seigneur, reçois-le en Ta miséricorde!» [Boukhari et Mouslim]

C - Ceux qui prient au premier rang

Abou Daoud Rapporte dans ses *Sunan*, en se référant à Al-Barâ' Ibn 'Âzib (رضي الله عنه) que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Allah et Ses Anges prient pour les premiers rangs [lors de la prière].*»* [Sahih Sunan Abou Daoud]

Dans les *Sunan* de Nassa'i: *«...Les rangs avancés.»*

Dans les *Sunan* d'Ibn Mâja, selon le Hadith d'Al-Barâ' et le Hadith d'Abdarrahmane Ibn 'Awf: *«Allah et Ses Anges prient pour le premier rang.»*

D - Ceux qui remplissent les vides dans les rangées [de prière]

Ibn Mâja rapporte sans ses *Sunan* que 'Aïcha a dit que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Allah et Ses Anges prient pour ceux qui complètent les rangs, et celui qui comble la brèche, Allah le fait monter, grâce à elle, d'un degré.» [Sahih Sunan Ibn Mâja]

***E - Ceux qui mangent avant l'aube* [en vue de faire le jeûne]**

Dans le *Sahih* d'Ibn Hibbâne et dans le *Mou'jam al-awsate* d'At-Tabarani, grâce à une chaîne de transmission appréciable, et en se référant à Abdallah Ibn 'Omar - qu'Allah soit satisfait d'eux - le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Allah et Ses Anges prient pour les jeûneurs qui mangent avant l'aube.» [1]

F - Ceux qui prient pour le Prophète (ﷺ)

Ahmed dans son *Musned* et Adh-Dhiyâ dans *Al-Moukhtara* rapportent, en se référant à 'Amr Ibn Rabî'a avec chaîne de transmission appréciable, que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Il n'y a pas un serviteur qui prie pour moi sans que les Anges prient pour lui - tant qu'il invoque la prière sur moi. Que le serviteur diminue de cela ou l'augmente.» [2]

G - Ceux qui rendent visite aux malades

Abou Daoud rapporte, en se référant à 'Ali Ibn Abi Tâlib (رضي الله عنه) que le Prophète (ﷺ) a dit:

«Quiconque rendra visite à un malade, le soir, il se verra sortir, avec lui, soixante-dix mille Anges implorant le pardon d'Allah pour lui, jusqu'au matin. Et celui qui lui rendra visite le matin, se verra sortir, avec lui, soixante-dix mille Anges, implorant le pardon d'Allah pour lui, jusqu'au soir.» [Sahih Sunan Abou Daoud]

La prière des Anges pour nous a-t-elle une influence?

Le Très-Haut dit:

﴿C'est Lui qui étend Ses bénédictions sur vous, ainsi que

---

1 *Sahih Al-Djami'*, 2/135.

2 *Idem,* 5/174.

Ses Anges, pour vous faire sortir des ténèbres vers la lumière. Allah est tout miséricorde pour les croyants.﴾
[Coran 33: 43]

Le verset signifie que notre évocation par Allah, dans l'Assemblée Suprême, la prière des Anges pour les croyants et leur imploration du pardon d'Allah, que tout ceci a donc une influence sur notre salut et sur notre affranchissement des ténèbres de la mécréance, du polythéisme, des péchés et des actes de désobéissance, pour la lumière qui signifie la clarté de la méthode et de la voie, par la reconnaissance de la voie de la vérité qu'est l'Islam, et par la connaissance des finalités qu'Allah a fixées à notre égard, et par l'appropriation de la Lumière qui nous guide vers la vérité - dans les actions, les propos et les personnes.

4. Les Anges consolident les invocations des croyants par *Amîne [Amen]*

Les Anges réagissent positivement aux invocations des croyants par le terme *Amîne.* De ce fait, l'invocation s'avère très proche de l'exaucement. Dans le *Sahih* de Mouslim et les *Sunan* d'Ibn Mâja, Abou Ad-Dardâ' rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit:

«L'imploration d'Allah par l'homme musulman pour son frère, en son absence, est exaucée. Près de sa tête, il y a un Ange, chaque fois qu'il invoque Allah pour le bien de l'absent, l'Ange, dont il a la charge, dit: âmîne *et tu en as l'équivalent.»* *[Mouslim et Sahih Sunan Ibn Mâja]*

Et puisque ce genre d'invocation est susceptible d'être exaucé, il ne sied pas au croyant d'invoquer Allah contre soi. Mouslim rapporte dans son *Sahih* qu'Oum Salama a dit que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«N'implorez Allah pour vous que pour le bien. Les Anges disent âmîne *à ce que vous dites.»*

5. Ils implorent le Pardon d'Allah pour les croyants

Allah nous a informés que les Anges implorent le pardon d'Allah pour les habitants de la Terre:

> ﴾Peu s'en faut que les cieux ne s'affaissent depuis leur faîte sous Sa grandeur, tandis que les Anges y glorifient leur Seigneur, implorant Sa faveur pour ceux qui sont sur terre. Allah n'est-Il pas L'Absoluteur, le Tout-Compatissant?﴿
>
> *[Coran 42: 5]*

Et Il nous a informés, dans le verset de la sourate *Ghâfir*, que les Porteurs du Trône et les Anges qui sont autour du Trône exaltent leur Dieu et se soumettent à Lui, implorent le Pardon d'Allah pour les croyants repentis et invoquent Allah pour les soustraire à l'Enfer, les admettre au Paradis et les prémunir contre les péchés et les actes de désobéissance:

> ﴾Les Archanges porteurs du Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur. Ils proclament leur foi en leur Maître, ils implorent Son pardon pour les croyants: Seigneur, Tu embrasses tout en Ta science et miséricorde infinies. Pardonne à ceux qui reviennent à Toi repentants et se remettent sur Ta voie! Epargne-leur le châtiment de l'Enfer! Reçois-les, Seigneur, en ces jardins du Paradis dont Tu leur fis promesse, ainsi que ceux de leurs ascendants, de leurs épouses et de leurs descendants qui auront été vertueux! Tu es le Tout-Puissant, le Sage. Prémunis-les, Seigneur, contre tout ce qui est funeste! Celui qui se trouvera ainsi prémuni, au Jour Dernier, sera vraiment admis en Ta grâce: ce sera la suprême félicité.﴿
>
> *[Coran 40: 7-9]*

6. Leur présence au sein des assemblées du savoir, d'évocations et l'enveloppement des gens présents par leurs ailes

Dans les deux *Sahih* de Boukhari et de Mouslim, il est rapporté qu'Abou Houreira (ﷺ) a dit que le Prophète (ﷺ) a dit:

«Allah a des Anges qui se déplacent dans les rues, et cherchent les gens du dhikr *(évocation), et lorsqu'ils trouvent un groupe évoquant Allah, ils s'appellent les uns et les autres: venez pour votre affaire.* Il a dit: *Ils les enveloppent avec leurs ailes jusqu'au ciel inférieur.»*

Mouslim rapporte dans son *Sahih* qu'Abou Houreira (ﷺ) a dit que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Il n'y a pas de groupe qui se réunisse dans une des Maisons d'Allah pour lire le Livre d'Allah et l'étudier entre eux sans qu'ils soient imprégnés par la quiétude intérieure, la miséricorde les enveloppant, les Anges les entourant et Allah les évoquant avec ceux qui sont auprès de Lui.»

Tirmidhi rapporte, dans ses *Sunan*, qu'Abou Ad-Dardâ' a dit: j'ai entendu le Messager d'Allah (ﷺ) dire:

«Les Anges étendent leurs ailes pour le chercheur de science, signe de satisfaction pour ce qu'il fait» [Sahih Sunan At-Tirmidhi], c'est-à-dire qu'ils se rendent modestes vis-à-vis de lui.

Les bonnes œuvres - comme tu vois - rapprochent les Anges de nous et nous rapprochent d'eux. Si les serviteurs continuaient à vivre cet état élevé de sublimation spirituelle, ils accèderaient au degré de l'observation oculaire des Anges au point de leur serrer la main, comme l'a rapporté Mouslim dans le Hadith qui se réfère à Handhala Al-Asdi (ﷺ) qui cite le Prophète (ﷺ) qui a dit:

«Je jure par Celui Qui tient ma vie en Sa Main, que si vous continuez à être ce que vous étiez en ma compagnie et dans le dhikr

(évocation), les Anges vous serreront la main dans vos lits et sur vos chemins.»

Et dans une version de Tirmidhi qui cite Handhala: le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Si vous restiez ce que vous étiez en ma compagnie, les Anges vous couvriraient de leurs ailes.» [Sahih Sunan At-Tirmidhi]

7. Inscription de ceux qui assistent à la prière du Vendredi

Ces Anges inscrivent certaines œuvres des serviteurs. Ainsi, ils inscrivent ceux qui arrivent à la prière du vendredi, dans l'ordre de leur arrivée. Abou Houreira rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Lors de la prière du vendredi, les Anges se placent à la porte de la mosquée et inscrivent ceux qui prient dans l'ordre de leur arrivée. Et lorsque l'imam sort [pour le Sermon], *ils ferment leurs parchemins et s'assoient pour écouter le* dhikr.»[1] Le Hadith fait l'objet de consensus.

Les Anges inscrivent aussi les bons propos qui émanent des serviteurs.

Il est rapporté dans le *Sahih* de Boukhari (et dans d'autres recueils de Hadiths authentiques), par l'intermédiaire de Rifâ'a Ibn Râfi' qui a dit: nous étions un jour en train de prier derrière le Prophète (ﷺ), et lorsqu'il releva la tête après s'être prosterné, il a dit:

«Qu'Allah entende celui qui Le loue.» Un homme derrière lui a dit: ô notre Seigneur, louange innombrable, bon et béni que j'adresse à Toi. Après la prière, il a dit: *«Qui était le locuteur?»* Il a dit: moi. Il a dit: *«J'ai vu plus de trente Anges qui se précipitent: qui l'écrit le premier!»*

---

1 *Michqât Al-Massâbih,* 1/346, n° 1384.

Les scripteurs sont des Anges autres que les deux Anges qui enregistrent les bonnes et les mauvaises œuvres, assurément, puisqu'ils étaient plus de trente.

8. Les Anges qui se succèdent autour de nous

Ces Anges qui parcourent les chemins pour assister aux séances du *dhikr* et pour assister aux prières du vendredi et celles en groupes s'alternant sur nous: un groupe arrive, un autre s'en va. Et ils se réunissent lors de la prière du *Dhoh'r* et celle d'*Al-'Asr*. Dans les deux *Sahih* de Mouslim et de Boukhari, Abou Houreira (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Allah a des Anges qui se succèdent sur vous, des Anges de la nuit et des Anges du jour. Ils se réunissent lors de la prière du Dhoh'r et celle d'Al-'Asr. Puis, ceux qui ont passé la nuit parmi vous, montent au ciel, alors, leur Dieu les interroge - et Il est le plus Connaisseur d'eux: comment avez-vous laissé nos serviteurs? Et ils répondent: nous les avons laissés alors qu'ils faisaient leur prière et nous les avons approchés alors qu'ils faisaient leur prière.»

Et peut-être ce sont eux qui font parvenir les œuvres des serviteurs à leur Dieu. Mouslim, dans son *Sahih*, rapporte qu'Abou Moussa Al-Ach'ari (ﷺ) a dit:

«Le Messager d'Allah (ﷺ) a prononcé en notre présence cinq mots». Il a dit:

«Allah le Glorieux et l'Exalté ne dort pas, et il est inconcevable qu'Il dorme, Il diminue et augmente la part de chacun. On Lui fait parvenir l'œuvre accomplie de nuit avant celle du jour, et l'œuvre accomplie de jour avant celle de la nuit...»

9. La descente des Anges lors de la lecture du Coran par les croyants

Certains d'entre eux descendent du ciel, lorsqu'on lit le Coran. Mouslim, dans son *Sahih*, rapporte, en se référant à Al-Barâ' Ibn ôzib qui a dit: «Un homme a lu la sourate *Al-Kahf* (la Grotte) et dans la maison, il y avait un animal qui s'agitait; subitement, un brouillard ou un nuage l'envahit, il a dit: il a relaté cela au Prophète (ﷺ) qui a dit:

«Lis! Untel! c'est la quiétude qui survient [avec] *le Coran ou pour le Coran.»*

Abou Sa'îd Al-Khoudri (ﷺ) rapporte que Ousseid Ibn Houdhaïr, alors qu'une nuit il lisait le Coran dans un lieu (Al-Marbad), sa jument devint furieuse et, continuant à lire, elle devenait plus furieuse encore et, ne s'arrêtant pas de lire, elle devenait de plus en plus furieuse. Ousseid a dit: j'ai eu peur qu'elle écrase Yahia, quand me précipitant vers elle, je constate qu'il y avait comme une ombre au-dessus de ma tête, et dans laquelle se trouve quelque chose qui ressemble aux matières fécales *[de chevaux].* Elle est montée vers le ciel jusqu'à ce que je ne la voie plus.

Il a dit: le lendemain, je suis allé auprès du Messager d'Allah (ﷺ) et j'ai dit: ô Messager d'Allah (ﷺ), hier, de nuit, tandis que je lisais le Coran, dans mon coin, ma jument devint subitement furieuse. Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit: *«Lis, ô Ibn Houdhaïr.»*

Il a dit: j'ai lu, et elle devenait plus furieuse encore. Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit: *«Lis, ô Ibn Houdhaïr.»*

Il a dit: j'ai interrompu la lecture. Yahia était tout proche d'elle, j'ai eu peur qu'elle l'écrase. J'ai vu comme une ombre enveloppant ce qui ressemble à des matières fécales *[de montures].* Elle est montée vers le ciel, jusqu'à ce que je ne la voie plus. Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Ces Anges étaient en train d'écouter la récitation du Coran. Si tu avais continué à lire, les Anges seraient devenus visibles, de telle sorte que les gens les verraient réellement sans qu'ils puissent se cacher.» [Boukhari et Mouslim]

10. Ils transmettent au Messager (ﷺ) le salut de sa communauté

Nassâ'i et Dârimi rapportent que Abdallah Ibn Massoud a dit: le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Allah possède des Anges qui voyagent sur la terre et qui me font parvenir le salut de ma communauté.» [1]

11. Ils annoncent la bonne nouvelle aux croyants

Ils ont annoncé la bonne nouvelle au Messager Ibrahim: la promesse d'une descendance pieuse:

> ﴾Le récit des hôtes d'Ibrahim, si généreusement accueillis, t'est-il parvenu? S'étant présentés chez lui, ils le saluèrent; *salam!* leur répondit-il. Mais ce sont des étrangers!, se dit-il en lui-même. Il alla discrètement retrouver sa femme, et revint avec un veau gras, apprêté à leur intention. Il servit le plat à ses hôtes. Quoi! s'étonna Ibrahim. N'en mangerez-vous pas? Il s'en effrayait en lui-même, quand les inconnus lui dirent: n'aie pas peur! Et ils lui annoncèrent une heureuse nouvelle, la naissance d'un fils bien doué.﴿
>
> *[Coran 51: 24-28]*

Et ils ont annoncé à Zakaria la naissance de Yahia:

> ﴾Or, pendant qu'il priait debout dans le sanctuaire, des Anges l'interpellèrent: Allah t'annonce la naissance d'un

---

[1] *Michqât Al-Massabîh*, 1/291, n° 924, l'annotateur d'*Al-Michqât*, le cheikh Nasr-Eddine Al-Albani a dit: sa chaîne de transmission est authentique, Al-Hâkim l'a authentifié, Adh Dhahabi l'a confirmé.

fils, Yahia, confirmant l'avènement du Verbe d'Allah; un chef dans l'âme, un chaste et un prophète d'entre les Justes. ﴾ [Coran 3: 39]

Ceci n'est pas réservé uniquement aux prophètes et aux Messagers, car il arrive qu'ils l'annoncent aux simples croyants. Mouslim rapporte dans son *Sahih* qu'Abou Houreira a dit: le Prophète (ﷺ) a dit:

«Un homme a visité un autre frère en religion, dans un autre village. Allah lui plaça sur son chemin un Ange. Lorsqu'il le rencontra, il lui dit:où vas-tu? Il a dit: je vais visiter un frère en religion dans ce village. Il a dit: est-ce qu'il te doit quelque chose pour que tu sois venu le lui rendre? Il a répondu: non, car je l'ai aimé en Allah le Glorieux et l'Exalté. Il a dit: je suis le Messager d'Allah pour toi, Allah t'a aimé comme tu l'as aimé en Lui.»

Boukhari et Mouslim rapportent qu'Abou Houreira a dit: le Messager d'Allah (ﷺ) a dit:

«Gibril était venu et m'a dit: ô Messager d'Allah, celle-ci est Khadidja qui arrive vers toi avec un récipient contenant une matière grasse ou de la nourriture ou une boisson. Dès son arrivée, transmets-lui le salut de la part de son Dieu et de ma part, et annonce-lui la bonne nouvelle: une maison au Paradis faite de roseaux, dans laquelle il n'y a ni bruit ni fatigue.»

12. Les Anges et les songes

Boukhari rapporte dans son *Sahih*, dans le chapitre d'*at-Tahajoud* (prière nocturne facultative) que Abdallah Ibn 'Omar - qu'Allah soit satisfait d'eux - a dit: «L'homme du temps du Prophète (ﷺ), s'il fait un songe, le relate au Messager d'Allah (ﷺ). J'ai souhaité faire un songe pour le relater au Messager d'Allah (ﷺ). Jeune garçon, je dormais dans la mosquée au temps du Messager d'Allah (ﷺ). J'ai vu dans mon sommeil, comme si deux Anges

m'avaient pris et m'avaient emmené en Enfer. J'ai constaté qu'il est façonné comme un puits, qu'il a deux cornes comme celles du puits. J'ai constaté aussi qu'il y a des gens, en son sein, que j'ai connus. Je me mis à dire: qu'Allah me préserve de l'Enfer! Il a dit: un autre Ange nous a rencontrés et il m'a dit: n'aie pas peur!» *[Boukhari et Mouslim]*

Boukhari rapporte dans son *Sahih* que 'Aïcha - qu'Allah soit satisfait d'elle - a dit: le Messager d'Allah (ﷺ) m'a dit:

«Je t'ai vue dans mon sommeil alors qu'un Ange t'a ramenée dans une étoffe de soie et il m'a dit: celle-ci, c'est ta femme! J'ai enlevé le tissu qui couvre ton visage, alors, j'ai constaté que c'était bien toi. J'ai dit: si cela provenait d'Allah, Il le concrétiserait.»

13. Ils combattent aux côtés des croyants et les soutiennent dans leurs guerres

Allah le Très-Haut a fourni aux croyants un grand nombre d'Anges dans la bataille de Badr:

﴾Vos voix s'élevaient, implorant l'assistance de votre Seigneur. Allah vous exauça: voici que Je vous envoie en renfort mille Anges, succédant les uns aux autres!﴿ *[Coran 8: 9]*

et...

﴾Allah vous avait déjà secourus lors de *[la bataille de]* Badr, où vous étiez bien bas. Soyez pieux envers Allah, ainsi Lui serez-vous reconnaissants! Tu disais aux croyants: n'est-il pas suffisant que votre Seigneur vous envoie un renfort de trois mille Anges, descendus tout exprès du ciel? Oui, en vérité. Si vous êtes constants, si vous êtes pieux envers Allah et que *[vos ennemis]* vous attaquent sur l'heure, Allah vous enverra, en aide, cinq mille Anges bien distingués.﴿ *[Coran 3: 123-125]*

Boukhari rapporte, dans son *Sahih*, en se référant à Ibn 'Abbâs, que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit le Jour de Badr:

«Voici Gibril prenant la tête de sa jument en portant une arme de guerre.»

Allah a montré la finalité et l'objectif de ce renfort, à savoir: soutenir les croyants, combattre avec eux, mener la guerre contre les ennemis d'Allah et les tuer en frappant leurs cous et leurs mains:

﴾Ce ne fut, en vérité, qu'une heureuse annonce, destinée à affermir votre courage. Il n'est qu'Allah pour donner la victoire. Allah est Tout-Puissant. Il détient la Sagesse suprême.﴿ *[Coran 8: 10]*

﴾Révélant aux Anges, Allah leur disait: Je suis avec vous! Emplissez d'assurance les cœurs des fidèles! Je vais jeter l'effroi dans ceux des mécréants. Frappez-les au niveau du cou! Frappez-les aux joints des membres!﴿ *[Coran 8: 12]*

Le Tout-Puissant a dit, dans la Sourate *Al-'Imrân*:

﴾D'ailleurs, ce n'était là qu'une heureuse annonce divine, destinée à vous rassurer. La victoire ne procède que d'Allah, le Puissant, le Sage. Afin de réduire la puissance des infidèles, ou de leur faire subir une défaite humiliante, les acculant au désespoir.﴿ *[Coran 3: 126-127]*

Un des combattants musulmans a entendu le bruit d'une frappe (coup) d'un Ange, portée à un des mécréants, et sa voix a été entendue, alors qu'il rudoyait sa jument. Mouslim rapporte qu'Ibn 'Abbâs a dit: «Tandis que ce jour-là, un musulman s'acharnait sur un mécréant qui se trouvait en face de lui, il a entendu un coup de fouet siffler au-dessus de lui, et la voix du cavalier disait: avance Heizoum! Il a regardé le polythéiste devant lui qui s'écroula, étendu par terre. Il l'a regardé et il a constaté que son nez était coupé et que son visage était entaillé comme s'il avait

été frappé d'un coup de fouet, et tout est devenu bleuâtre. *Al-Ansâri* est venu et il a évoqué cela avec le Messager d'Allah (ﷺ) qui a dit: *«Tu as dit la vérité, cela est le renfort du troisième ciel.»*

Les Anges ont combattu dans d'autres batailles. Dans la bataille d'Al-Khandaq (le Fossé), Allah a envoyé Ses Anges:

﴿Ô vous qui croyez! Souvenez-vous des bienfaits d'Allah envers vous! Des armées ennemies allaient vous assaillir. Nous suscitâmes contre elles un ouragan et des légions d'Anges que vous n'avez pas aperçus.﴾ *[Coran 33: 9]*

Les soldats qu'ils n'avaient pas vus étaient des Anges, comme il a été vérifié et établi, dans les Recueils des Hadiths authentiques, et autres, que Gibril était venu auprès du Messager (ﷺ), après son retour de la Bataille d'Al-Khandaq, alors qu'il avait déposé les armes et s'était lavé. Et pendant qu'il tapotait sur son corps noble pour faire tomber la poussière, l'Archange a dit au Messager (ﷺ): as-tu déposé les armes? Par Allah, nous ne les déposons pas. Sors pour les combattre. Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit: *«Où est-ce»?* Il a alors indiqué la direction des Béni Qoraydha. *[Boukhari et Mouslim]*

Boukhari rapporte dans son *Sahih*, en se référant à Anâs (رضي الله عنه) qui a dit:

«C'est comme si je voyais la poussière briller dans la ruelle des Béni Ghanam, le Cortège de Gibril, lorsque le Messager d'Allah (ﷺ) s'est dirigé vers les Béni Qoraydha».

14. Leur protection du Prophète (ﷺ)

Il est rapporté, dans le *Sahih* de Mouslim, qu'Abou Houreira (رضي الله عنه) dit: Abou Djahl dit: est-ce que Mohammed fréquente votre assemblée? Il dit:on lui dit: oui. Il *[Abou Djahl]* dit alors: je jure par *[les idoles]* Al-lâte et Al-'Ouzza que si je le vois, je lui mettrai le pied sur le cou et je lui traînerai le visage sur le sol.

Il enchaîna: il se dirigea vers le Prophète (ﷺ), bien déterminé à lui poser le pied sur le cou. Il dit: soudain, il est retourné effrayé. Il poursuivit: on lui dit: qu'est-ce qui t'est arrivé? Il dit: «Il y avait entre moi et lui *[le Prophète]* (ﷺ) un fossé en feu, une scène épouvantable *(...)*». En conséquence, le Prophète (ﷺ) dit:

«S'il m'avait approché, les Anges l'auraient enlevé et déchiqueté membre [après] *membre.»*

Ce Hadith a été attesté par Boukhari, mais selon une version plus concise que celle de Mouslim dans le chapitre du «Commentaire» *(At-tafsir).*

15. Leur protection et leur appui aux gens pieux, et le dénouement de leurs crises

Il se pourrait qu'Allah les envoie afin de protéger quelques-uns parmi Ses gens pieux, en plus des Envoyés et des Messagers, comme cela est arrivé à un homme dont Ibn Kathir fit état de l'histoire, dans son commentaire du verset:

> ﴾N'est-ce pas Lui qui exauce celui qui *[se trouve]* en détresse lorsqu'il Le prie.﴿ *[Coran 27: 62]*

Ibn Kathir dit dans son *Tafsir*: «La savant et l'érudit en matière de Hadith Ibn Assakir raconta dans la biographie d'un homme, dont parlait Abou Bakr Mohammed Ibn Daoud Addeynouri, et surnommé Addaki le mystique, que la personne en question dit: je faisais régulièrement mon petit bonhomme de chemin sur une mule à moi entre Damas et la ville d'Azzabadani.

Alors une fois, un homme m'y accompagnait. Sur notre chemin, nous sommes passés par une route déserte quand il m'a dit: prends cette route puisqu'elle est le chemin le plus court. J'ai dit: je ne la préfère guère. Il a rétorqué: mais si! C'est un raccourci.

Puis, nous l'avons prise pour tomber enfin sur un endroit escarpé et un ravin plein de morts, quand il m'a dit: tiens la mule pour que je puisse descendre, et il a retroussé ses manches ainsi que ses habits, dégainé son couteau et s'est dirigé vers moi. Du coup, j'ai pris la tangente, mais il me poursuivait; alors je l'ai supplié pour l'amour d'Allah de me laisser aller en disant: prends la mule avec tout qu'elle porte. Il m'a répondu: évidemment, tout ce que tu possèdes m'appartient désormais; néanmoins je veux ta peau. J'ai essayé de le dissuader par la crainte d'Allah et de son châtiment, mais en vain.

Finalement, je me suis résigné à lui et j'ai dit: je voudrais bien que tu me laisses prier deux *rak'a* à Allah. Il m'a dit: dépêche-toi donc. Je me suis alors mis à prier Allah, et j'étais si confus que pas une lettre ne me venait à l'esprit, tout en restant debout et perplexe. Il m'a dit: vas-y, finis-en.

C'était alors qu'Allah m'a rappelé Sa Parole:

> ﴾N'est-ce pas Lui qui exauce *[celui]* qui est en détresse quand il Le prie﴿, *[Coran 27: 62]*

et aussitôt un cavalier venait de la bouche de la vallée, une lance à la main qu'il a envoyée sur son cœur *[celui de mon indésirable compagnon]* en faisant mouche, causant ainsi sa mort. Puis, j'insistais sur le cavalier en lui demandant: par Allah, qui es-tu?; il m'a dit: je suis le messager de Celui qui prête main-forte au *[désespéré]* tourmenté lorsqu'il l'implore et dissipe le mal.

Il conclut: j'ai pris la mule et ce qu'elle transportait et je suis retourné sain et sauf.

Il en était de même lorsque Allah envoya Gibril en aide à la mère d'Ismaël à la Mecque. Nous nous en remettons au Hadith attesté dans le *Sahih* de Boukhari, d'après Ibn Abbas qui rapporta que le Prophète (ﷺ) dit à propos de l'histoire - longue - de l'émigration d'Ibrahim avec sa famille *[son fils Ismaël et sa femme Hâdjer]* vers la Mecque, que la mère d'Ismaël faisait des mains et

des pieds à chercher de l'eau en allant et revenant sept fois entre As-Safa et Al-Marwa.

«Quand elle atteignit le sommet d'Al-Marwa, elle entendit une voix et se mettait à l'écouter attentivement, lui disant: on t'a entendu si [vraiment] *tu peux nous être d'un quelconque secours. Puis, elle s'aperçut de l'Ange à l'endroit* de *Zamzam, creusant le sol avec son talon - ou il dit: avec son aile - jusqu'à ce que l'eau resurgisse, et il lui dit: ne craignez guère la perdition puisque cette maison d'Allah sera bâtie par ce jeune homme et son père, et certes Allah ne délaissera jamais les Siens.»*

Donc, l'Ange en question était Gibril conformément à l'autre Hadith rapporté par rapporté par Oubey Ibn Ka'b et repris par Ibn Abbas, dans le *Musned*, et dans lequel Ibn Ka'b dit: *«Lorsque Gibril creusait Zamzam avec son talon, la mère d'Ismaël s'employait à contenir l'eau.»* Alors le Prophète (ﷺ) conclut:

«Qu'Allah ait pitié de Hâdjer: si elle l'avait laissée, elle aurait été une fontaine à perte de vue.» [*Musned* d'Ahmed]

16. La présence des Anges aux funérailles des gens pieux

Le Prophète (ﷺ) dit à propos de Sa'd Ibn Mouâdh:

«C'est celui-là pour qui le Trône divin a tremblé et les portes des cieux lui ont été ouvertes et a été accompagné de soixante-dix mille Anges. Certes, il a été bien serré [dans sa tombe] une fois avant d'être relâché, l'esprit enfin paisible.»

Ce Hadith a été rapporté par Nassa'i selon Ibn Omar.[1]

---

[1] Le Hadith du «Tremblement du Trône *[divin]* pour la mort de Sa'd», rapporté par Boukhari, t. 7, p.122, n° 3802, et par Mouslim, selon la version de Djâbir, t. 4, p. 1915, n° 2466. Quant à l'assistance des Anges à ses funérailles, *cf. Sahih sunan An-Nassa'i*, t. 2, p. 441, n° 2816.

17. Le déploiement de leurs ailes sur le martyr

Dans le *Sahih* de Boukhari, Djâbir dit: «Mon père a été fait venir mutilé auprès du Prophète (ﷺ), et quand je voulais dévoiler son visage, ma famille me l'a interdit. En même temps, on a entendu la voix d'une pleureuse qui était, dit-on, la fille de 'Amr -ou la sœur de 'Amr-, ensuite le Prophète (ﷺ) lui dit par conséquent:

«Pourquoi tu pleures - ou: *ne pleure pas* -, *les ailes des Anges ne cessent de lui servir d'ombrelle.»*

D'autre part, Boukhari intitula ce propos ainsi: «Chapitre concernant l'ombre des Anges sur le martyr».

18. Les Anges portèrent l'ancienne Arche d'alliance

Allah le Très-Haut dit:

﴾Leur prophète leur dit: voici comment sera le signe de sa royauté: l'ancienne Arche d'alliance viendra vers vous portée par les Anges. Elle contiendra une sérénité de votre Seigneur et une relique laissée par la famille de Moussa et par celle de Haroun.﴿ *[Coran 2: 248]*

Ce qui nous intéresse dans ce verset, c'est qu'Allah l'Omniscient nous a fait savoir que les Anges, à cette époque-là, apportèrent une arche au peuple d'Israël dans le but de les rassurer et de les affermir dans la conviction que Taloute était choisi par Allah le Très-Haut afin qu'ils le suivent et lui obéissent.

19. Leur protection de Médine et de la Mecque contre l'Antéchrist

Ainsi, l'Antéchrist (*ad-dajjâl*) entrera-t-il dans tout pays et toute ville, excepté la Mecque et Médine, protégées par les Anges, cela ayant été attesté dans le *Sahih* de Mouslim du Hadith de Fatima Bint

Qays, rapportant une partie de l'histoire de Tamime Addari que l'Antéchrist dit:

«Certes, je suis l'Antéchrist et je suis sur le point d'être autorisé à sortir puis à marcher sur la terre tout entière en quarante nuits, n'épargnant aucune cité sauf la Mecque et Médine (Tayba) qui me sont toutes deux interdites. Chaque fois que je veux entrer dans une d'entre elles, ou l'un d'entre eux, un Ange, avec un sabre tranchant dans sa main, m'en empêchera. Et certes chaque coin d'elles est surveillé par un Ange.»

Elle dit: le Prophète (ﷺ) dit, tout en s'accoudant sur le minbar de la mosquée:

«Celle-ci est agréable, celle-ci est agréable, celle-ci est agréable», c'est-à-dire: Médine. *[Mouslim]*

Aussi, Boukhari fit-il le point d'un Hadith, selon Abou Bakrata, que le Prophète (ﷺ) dit:

*«Médine sera épargnée de l'épouvante d'*ad-dajjâl (Antéchrist) *et aura alors sept portes, sur chacune d'elles se trouveront deux Anges sentinelles.»*

Dans le Sahih de Boukhari également, nous faisons état d'un Hadith selon Abou Houreira, dans lequel le Prophète (ﷺ) dit:

«Sur les coins de Médine Se trouvent des Anges la protégeant de la peste et d'ad-dajjâl.»

20. La descente du Christ accompagné de deux Anges

Dans les *Sunan* de Tirmidhi, selon Annawas Ibn Sama'ne, le Prophète (ﷺ), dans un Hadith sur l'Antéchrist dont on tire un extrait, dit:

«Pendant qu'il est en l'état, le Christ, fils de Maryam (Marie), *descendra du côté de l'est de Damas devant le phare blanc entre*

deux mahrouda (habit d'un teint spécifique), *mettant ses deux mains sur les ailes de deux Anges.»* [1]

21. Les Anges étendent leurs ailes sur Ach-châme (Grande Syrie)

Zayd Ibn Thabit Al-Ansari (ﷺ) dit: j'ai entendu le Prophète (ﷺ) dire:

«Qu'il soit bienheureux Ach-châme, qu'il soit bienheureux Ach-châme!» Ils ont dit: ô Messager d'Allah! Pour quelle raison est-ce? Il a dit: *«Ce sont les Anges d'Allah déployant leurs ailes sur Ach-châme.»* [2]

22. De la récompense découlant de la synchronisation d'*Amîne* invoqué par l'homme et les Anges

Il est rapporté dans les deux *Sahih*, de Boukhari et de Mouslim, que le Prophète (ﷺ) dit:

«Quand l'imam dit âmîne [Amen], dites alors âmîne, car celui qui dit âmîne en même temps que les Anges se verra pardonner ses péchés précédents.»

---

1 La descente du Christ est attestée dans le *Sahih* de Mouslim, t. 4, p. 2259, n° 2940. En ce qui concerne la Hadith sus-mentionné, il fut rapporté par Tirmidhi. Cf. *Sahih sunan At-Tirmidhi*, t. 2, p. 249, n° 1825.

2 Cheikh Nassir (Eddine Al-Albani) a dit, dans l'authentification des Hadiths sur *Les qualités de Damas* d'Ar-Rib'i: «C'est un Hadith 'authentique' vérifié par Tirmidhi, Al-Hâkim dans son *moustadrak* et Ahmed dans son *musnad.*» Al-Hâkim dit: «Il est authentique à la condition des deux cheikhs [*Boukhari et Mouslim*]», et il était rejoint par Adh-Dhahabi (un jugement juste de la part des deux derniers. D'autre part, Al-Moundhiri dans *At-targhib wa at-tarhib* dit: «Et il était rapporté par Ibn Hibbane dans son *Sahih* et par At-Tabarani avec une série de rapporteurs fiables».

En plus, nous trouvons le Hadith suivant, dans le *Sahih* de Boukhari, dans lequel le Prophète (ﷺ) dit:

«Lorsque l'un d'entre vous et les Anges disent âmîne *simultanément, tous ses péchés précédents seront pardonnés.»* *[Boukhari et Mouslim]*

Par ailleurs, Abou Houreira (رضي الله عنه) rapporta, dans un Hadith attesté dans le *Sahih* de Boukhari, dans lequel le Prophète (ﷺ) dit:

«Lorsque l'imam dit: qu'Allah entende celui qui Le remercie, dites alors: ô notre Dieu et notre Seigneur! A Toi revient tout mérite de louange. Car, quiconque dont [le] *propos aura coïncidé avec celui des Anges se verra pardonner tous ses péchés précédents.»* *[Boukhari et Mouslim]*

§ 2. - DEVOIR DU CROYANT A L'EGARD DES ANGES

Comme les Anges sont les serviteurs choisis et favoris d'Allah, et alors que leur statut est élevé auprès de Lui, le croyant pieux ne peut qu'éprouver amour et estime pour eux et éviter tout ce qui soit susceptible de leur nuire. Dans ce qui suit, nous allons amplement en discuter quelques aspects.

1. Ne pas nuire aux Anges

Les savants ont été très fermes à l'encontre de celui qui insulte les Anges ou les dénigre. A ce sujet, le grand savant Suyuti - qu'Allah ait son âme - disait: *Al-Kâdhi* 'Iyadh dit dans son ouvrage *Ach-chifa* que Sahnoune dit: celui qui insulte un des Anges aura comme châtiment la mort. D'un autre côté, Abou Al-Hassane Al-Qoubayssi dit à propos de celui qui dit d'une autre personne: «Comme s'il avait un visage d'un Ange en colère» que, s'il est reconnu qu'il voulait dénigrer l'Ange, on l'exécutera.

Al-Kâdhi 'Iyadh dit aussi: et cela concerne quiconque dit du mal des Anges en général et en particulier d'un Ange précis et

parfaitement reconnu comme tel par l'intermédiaire du Coran, la vérification de la Sunna fiable et répétée du Prophète (ﷺ) ou à travers l'*ijmâ'* (consensus) incontesté et très connu - comme c'est le cas de Gibril, Mikâîl, Mâlik, les Gardiens du Paradis et de l'Enfer, *Az-zabaniya* (Anges de l'Enfer), les Porteurs du Trône *[divin]*, Azraîl, Israfîl (l'Insufflateur), Ridhwane, *Al-Hafadha* (les Protecteurs) et, *[ceux de la tombe]*, Mounkar et Nakîr.

Quant à ce qu'il n'a pas été attesté précisément et sur lequel aucun consensus n'a eu lieu sur sa qualité d'Ange tel que Hâroûte et Mâroûte, le jugement précité ne le prévoit pas. Cependant, celui qui nie leur existence subira le jugement précédent puisqu'il ne fait l'objet d'aucun respect ou estime spécial.[1]

En revanche, Suyuti rapporta du malikite Al-Qarâfi le propos suivant: «Sache que tout homme mûr doit absolument vénérer tous les Envoyés tous ainsi que les Anges. En conséquence, quiconque les diffame soit implicitement, soit explicitement, sera considéré comme hérétique. Donc, celui qui dit d'un homme très violent: celui-ci est plus dur que Mâlik, le gardien du Feu, autant que celui qui décrit quelqu'un dont le visage est déformé en disant: celui-ci est plus laid que Mounkar et Nakîr (Anges de la tombe), abjurerait s'il le disait d'une façon dénigrante quant à la laideur et à la cruauté».[2]

2. S'éloigner des péchés et des méfaits

Ce qui nuit le plus aux Anges, ce sont les péchés, l'hérésie et l'association d'autres divinités à Allah. C'est pour cela que le plus beau cadeau que l'on puisse foire aux Anges et qui puisse les rendre contents est bel et bien la sincérité de l'homme dans son adoration religieuse de Son Seigneur et dans son évitement de tout ce qui Lui déplaît.

---

[1] Voir Suyuti, *Alhabaïk fi akhbari almalaik*, p. 254.

[2] *Idem.*, p. 255.

Du coup, les Anges ne s'introduisent jamais dans les endroits et les maisons où Allah l'Omnipotent et Ses préceptes ne sont pas respectés ou dans lesquels se trouvent ce qui Lui déplaît, telles les statues et les représentations. Aussi, les Anges n'approchent-ils guère celui qui persiste dans le péché, comme c'est le cas de l'ivrogne.

Ibn Kathir disait[1]: il est attesté selon le Hadith rapporté dans les *Sahih*, les *Massânid* et les *Sunan*, selon un groupe de compagnons du Prophète (ﷺ), qu'il a dit:

«Les Anges ne pénètrent point dans une maison contenant une figuration, un chien ou un homme dont les grandes ablutions sont rompues.»

Et selon la version de 'Assim rapportant les dires d'Ali: *«ni urine»*.

Et dans celle de Rafi', selon Abou Saïd: *«Les Anges n'entrent pas dans une maison dans laquelle se trouve un chien ou une statue.»*

La version de Dhakwane Abou Salih Assammak, d'après Abou Houreira disant que le Prophète (ﷺ) dit:

«Les Anges n'accompagnent pas des gens accompagnés d'un chien ou avec une clochette.»[2]

Pour sa part, Al-Bazzar fit état d'un Hadith authentique, selon Bourayda - qu'Allah l'agrée - qui rapporta que le Prophète (ﷺ) dit:

«Trois types ne sont jamais approchés par les Anges: l'ivrogne, celui qui se lave avec le safran et celui dont les grandes ablutions sont rompues.»[3]

Enfin, Ammar Ibn Yassir rapporta un Hadith attesté dans les *Sunan* d'Abou Daoud et dont la série de rapporteurs est jugée

---

1 *Al-Bidaya oua annihâya*, t. 1, p.55.

2 *Ibid.*

3 *Sahih al-jâmi'*, 3 / 70.

«correcte», dans lequel le Prophète (ﷺ) dit:

«Les Anges n'approchent pas trois personnes: la charnière du mécréant, celui qui se lave avec al-khalouq (une sorte de parfum) *et celui dont les grandes ablutions sont rompues sauf s'il les fait de nouveau.»* *[Sahih sunan Abou Daoud]*

3. Les Anges se gênent de ce qui nuit à l'homme

Il est attesté en vertu des Hadiths authentiques que tout ce qui nuit à l'homme nuit aux Anges qui se gênent des mauvaises odeurs, des déchets et des ordures.

Boukhari et Mouslim rapportèrent, selon Djâbir Ibn Abdallah, un Hadith dans lequel le Prophète (ﷺ) dit:

«Quiconque mange de l'ail, de l'oignon ou du poireau n'approche pas notre mosquée parce que les Anges s'ennuient de ce qui contrarie l'homme.»

En plus, le Prophète (ﷺ) alla jusqu'à:

«Ordonner à l'homme qui vint à la Mosquée avec une très forte odeur d'ail ou d'oignon d'en ressortir vers Al-baqi'e [limitrophe de la Mosquée de Médine].»

Et ce Hadith est attesté dans le *Sahih* de Mouslim. *[Mouslim]*

4. L'interdiction de cracher sur la droite lors de la prière

Effectivement, le Prophète (ﷺ) interdit de cracher sur la droite lors de la prière, puisqu'un Ange se met alors à la droite du fidèle. Ainsi, dans le *Sahih* de Boukhari, Abou Houreira dit que le Prophète (ﷺ) dit:

«Lorsque l'un d'entre vous se met debout pour la prière, alors, qu'il ne crache pas par-devant lui car il implore discrètement Allah tant qu'il est en prière, ni [d'ailleurs] *sur sa droite en raison de la*

présence d'un Ange à sa droite. Néanmoins, il peut cracher sur sa gauche ou bien au-dessous de son pied en le faisant ainsi disparaître.»

5. Avoir de l'affection pour tous les Anges

Le Musulman doit aimer tous les Anges sans distinction aucune, car ils sont tous les serviteurs d'Allah qui exécutent Ses ordres et évitent Ses interdictions, formant pour ainsi dire une seule entité sans dissidence aucune. Au demeurant, les juifs prétendaient une alliance avec quelques Anges, dont Mikâîl, et l'animosité avec les autres, dont Gibril. Suite à ces allégations non fondées, Allah le Très-Haut les a démentis et a fait savoir que les Anges ne constituaient qu'un seul bloc et ne tombaient jamais en désaccord entre eux:

> ﴾Dis: que celui qui se dresse en ennemi de Gibril, *[eh bien]* c'est lui qui a fait descendre sur ton cœur, avec la permission d'Allah, *[le Livre]* confirmant ce qui le précédait et étant guide et bonne nouvelle pour les croyants. Quiconque se dresse en ennemi d'Allah, de Ses Anges, de Ses prophètes, de Gibril et de Mikâîl, *[eh bien]* Allah est donc l'ennemi des mécréants.﴿ *[Coran 2: 97-98]*

Plus haut, dans le verset, Allah a confirmé que les Anges constituaient un seul bloc et quiconque donc en prend un pour ennemi sera par conséquent l'ennemi d'Allah et des Anges dans leur ensemble. En ce qui concerne l'alliance avec une partie des Anges et la rivalité avec une autre, cela ne relève que de la mythologie soutenue uniquement par cette pensée juive perverse. En outre, cette allégation des juifs, rapportée par le Coran, constitue un faible prétexte qu'ils ont avancé pour essayer de justifier leur croyance tout en considérant Gibril comme étant leur rival parce qu'il apporta guerre et destruction. Pour autant, si l'envoyé au Prophète (ﷺ) avait été Mikâîl, ils auraient porté sur lui le même jugement.

Pour avoir davantage de renseignements sur ce point, il conviendra de se référer aux textes relatifs à la même cause de révélation de ce verset dans le *Tafsir* d'Ibn Kathir et d'autres.

SECTION IV

LES ANGES, LES MECREANTS ET LES PERVERS

Dans ce qui précédait, nous avons montré l'attitude des Anges vis-à-vis des croyants, ce qui permet de voir clairement la leur vis-à-vis des mécréants. Donc, les Anges n'aiment pas les mécréants et les pervers; bien au contraire, ils les considèrent comme ennemis en les combattant et en leur ébranlant les cœurs comme ce fut le cas lors de la bataille de Badr et celle des Coalisés (*Al-Ahzab*). S'ensuit maintenant une étude plus détaillée de ce qui n'a pas été abordé auparavant.

1. Le châtiment des mécréants

Lorsqu'un Messager *[d'Allah]* fut rejeté par son peuple qui persistait dans l'incroyance, Allah les punissait souvent par l'entremise des Anges.

2. Leur destruction du peuple du prophète Loth

A l'époque, les Anges chargés de la mission du châtiment du peuple du prophète Loth vinrent sous l'image de jeunes très jolis. Ils furent accueillis par Loth tandis que son peuple n'en savait rien avant d'être mis au courant par son épouse. Du coup, ces gens dépravés se précipitèrent vers eux avec la mauvaise foi de vouloir les côtoyer sexuellement. Mais ils étaient repoussés par Loth qui discutait avec eux sans résultat. C'est alors que Gibril les frappa de

son aile les rendant ainsi aveugles, comme cela est relaté dans le Coran:

> ﴾Son peuple vint précipitamment vers lui et ils avaient auparavant commis de mauvaises actions. Et il leur dit: ô mon peuple! Voici mes filles! Elles sont pures pour vous! Craignez Allah et ne m'outragez pas alors à propos de mes hôtes. N'y aurait-il pas parmi vous un seul homme sage? Ils dirent: tu sais bien que nous n'avons aucun droit sur tes filles et tu sais parfaitement ce que nous voulons! Il dit: si seulement je pouvais m'opposer à vous par la force ou bien si je trouvais un appui solide...﴿ *[Coran 11: 77-81]*

Ibn Kathir en faisait ce commentaire[1]:

«On dit que Gibril (ﷺ) leur apparut et frappa rapidement leurs visages du bout de son aile, les rendant ainsi complètement aveugles, qu'il revient à dire que leurs yeux disparurent totalement, sans aucune séquelle... Allah dit à ce propos:

> ﴾Ils voulaient abuser de ses hôtes, mais Nous avons frappé leurs yeux de cécité. Goûtez donc Mon châtiment et Mes avertissements.﴿ *[Coran 54: 37]*

Et, au petit matin, Allah les anéantit:

> ﴾Lorsque vint notre Ordre, nous avons renversé la cité de fond en comble. Nous avons fait pleuvoir sur elle, en masse, des pierres d'argile envoyées par ton Seigneur. Une chose pareille n'est nullement loin des *[gens]* injustes.﴿
> *[Coran 11: 82-83]*

Ibn Kathir dans son *Tafsir* disait: «Moudjahid dit: Gibril prit le peuple de Loth de leurs maisons et de leurs pâturages les portant ainsi vers le haut avec leurs bagages et bétails sur les contours de son aile

---

[1] *Al-Bidaya wa an-nihaya*, t. 1, p. 197.

droite jusqu'à ce que les habitants des cieux entendent l'aboiement de leurs chiens, puis il les écrasa tous sur terre.»

Il ajouta d'autres propos ressemblant au précédent et il n'apporta toutefois aucun Hadith du Prophète (ﷺ) en attestant.

3. La malédiction contre les mécréants

Allah le Créateur dit:

> ﴾Comment Allah dirigerait-Il *[sur la bonne voie]* des gens devenus incroyants après avoir cru et été témoins de la véracité du Prophète et des preuves irréfutables qui leur sont parvenues? Certes, Allah ne dirige pas *[sur la bonne voie]* les gens injustes. La récompense réservée à ceux-là sera la malédiction d'Allah, des Anges et des gens dans leur ensemble.﴿ *[Coran 3: 86-87]*

Il dit également:

> ﴾Quant aux incroyants qui meurent en le restant, voilà ceux sur qui tombe la malédiction d'Allah, des Anges et des gens dans leur ensemble.﴿ *[Coran 2: 161]*

D'autre part, les Anges ne maudissent pas seulement les mécréants, mais aussi ceux qui auront commis des péchés précis dont nous évoquerons ici quelques-uns.

a- La malédiction des Anges contre la femme refusant un appel au lit de son époux:

En vertu du Hadith dont Boukhari fait le point dans son *Sahih*, d'après Abou Houreira qui dit que le Prophète (ﷺ) dit:

«Lorsque l'époux invite son épouse au lit et que cette dernière refuse, les Anges la maudissent jusqu'au matin.»

Et, selon une autre version dans le *Sahih*:

«Jusqu'à ce qu'elle revienne [à de meilleurs sentiments].»

b- Leur malédiction de celui qui pointe un frère d'une pièce de fer:

Mouslim rapporta dans son *Sahih*, selon Abou Houreira, le Hadith dans lequel le Prophète (ﷺ) dit:

«Quiconque pointe d'une barre de fer un frère, les Anges les maudissent même s'il était son frère véritable [de père et de mère].» *[Mouslim]*

Nous constatons ainsi que la malédiction des Anges démontre l'interdiction de cet acte en raison de ce tout qu'il cause d'effroi à autrui et du danger qu'il engendre. Et ce, eu égard à l'incitation du Diable à le tuer, notamment si l'arme était moderne, facilement et dangereusement maniable générant ainsi, même involontairement ou accidentellement, une catastrophe dont les exemples abondent.

c- Leur malédiction de celui qui insulte les Compagnons du Prophète (ﷺ):

Dans le *mou'jam el-kebir* d'At-Tabarâni, Ibn Abbas relata un Hadith dont la série de rapporteurs est jugée «authentique», dans lequel le Prophète (ﷺ) dit:

«Que toute personne insultant mes compagnons soit alors maudite par Allah et par tous les hommes réunis.»

A notre grand étonnement, bon nombre de groupes ont adopté les insultes des compagnons du Prophète (ﷺ) comme «religion» à travers laquelle, d'après eux, ils s'approcheront d'Allah, malgré le châtiment horrible et affreux qui leur est réservé, comme cela est mentionné dans ce dernier Hadith du Prophète (ﷺ).

d- Leur malédiction de ceux qui empêchent l'exécution des préceptes d'Allah:

Dans le Hadith authentique rapporté dans les *Sunan* de Nassa'i et celles d'Ibn Mâja, Ibn Abbas - qu'Allah soit satisfait d'eux - dit que le Prophète (ﷺ) dit:

«Quiconque tue avec préméditation se fait appliquer [la loi du talion]*; si toutefois quelqu'un s'y oppose, alors que la malédiction d'Allah, des Anges et des gens tous ensemble lui tombe dessus!»* *[Sahih sunan An-Nassa'i et Sahih sunan Ibn Mâja]*

En conséquence, celui qui sert d'obstacle à l'application du précepte d'Allah, relatif au meurtre avec préméditation moyennant, soit le pouvoir soit l'argent, sera maudit de la sorte. Qu'en est-il donc de celui qui empêche l'exécution de la *chari'a* dans sa totalité?!

e- Leur malédiction de celui qui protège un innovateur en matière de religion:

Parmi ceux qu'Allah et les Anges maudissent, il y a les innovateurs en matière de religion, en ce sens qu'ils dévient de ses recommandations et violent sa Législation divine (*Chari'a*), tout comme ceux qui les protègent et les hébergent, comme cela est rapporté dans un Hadith authentique:

«Quiconque innove en matière de religion ou héberge et héberge un innovateur sera maudit par Allah, les Anges et tous les hommes réunis.» *[Sahih sunan Abou Daoud et Sahih sunan An-Nassa'i]*

D'autre part, l'innovation à Médine est encore pire, conformément au Hadith attesté dans les deux *Sahih*, d'après Ali Ibn Abi Talib qui dit que le Prophète (ﷺ) dit:

«Médine est un Haram [lieu sacré interdit aux mécréants] *s'étalant de 'Ir à Thawr; donc celui qui y innove en matière de religion ou bien y protège un innovateur en matière de religion sera maudit par Allah, les Anges et les gens tous ensemble; et le jour du*

Jugement Dernier, aucune intercession en sa faveur ne lui sera accordée et tout don de sa part ne sera accepté.»

4. La demande des mécréants à voir les Anges?

Les mécréants demandèrent au Prophète (ﷺ) de voir les Anges en signe de véracité du Message apporté par lui (ﷺ). Allah l'Omniscient les informa par conséquent que le jour où ils verront les Anges leur sera funeste. Car les mécréants n'apercevront les Anges que lorsqu'un châtiment dur tombera sur eux, ou alors au moment de leur agonie, suite à l'enlèvement du Voile de l'Invisible (*Al-ghayb*), comme l'indiquent les versets 21-22 de la Sourate *Al-Forqân*:

> ﴿Ceux qui n'espèrent pas notre rencontre disent: si seulement on avait fait descendre sur nous les Anges ou bien si nous voyions notre Seigneur! Ils sont gonflés d'orgueil d'eux-mêmes et remplis d'une grande insolence. Le jour ou les criminels verront les Anges, ce ne leur sera alors nullement une bonne nouvelle et ils diront: c'est absolument interdit!﴾

CHAPITRE IV

LES ANGES ET LE RESTE DES CREATURES

Dans le chapitre précédent, nous avons abordé la relation entre les Anges et les êtres humains. Toutefois, ce n'est pas tout ce qui a été assigné aux Anges qui assurent les différentes tâches dans l'Univers, de ce que nous voyons et de ce que nous ne voyons pas.

Nous nous contenterons cependant d'énumérer un peu de ce qui a été rapporté dans les Textes religieux.

1. Les Porteurs du Trône divin

Le Trône divin, la plus grande créature, sur lequel Allah le Très-Grand est assis, est au-dessus des cieux qu'il entoure et est porté par huit Anges, comme cela est mentionné dans le verset:

> ﴾Et huit Anges au-dessus d'eux porteront le Trône de ton Seigneur.﴿[1] *[Coran 69: 17]*

[1] Nous avons antérieurement montré les qualités et les capacités de ces Anges porteurs du Trône divin dans le chapitre y afférent.

2. L'Ange des montagnes

Aux montagnes sont assignés des Anges qui en sont responsables et Allah le Très-Haut envoya l'Ange des montagnes à son serviteur et Messager Mohammed (ﷺ) lui demandant son avis à propos d'une éventuelle élimination des habitants de la Mecque. Dans le *Sahih* de Boukhari, et dans celui de Mouslim, Aïcha dit qu'elle disait au Prophète (ﷺ): ô Messager d'Allah! As-tu vu un jour pire que celui d'Ouhoud? Il répondit:

«J'ai subi beaucoup de mal de ta tribu, et le jour d'Al-'Aqaba était sans nul doute le pire. Car, je me suis présenté à Ibn Abd Yaleil Ibn Abd Kalam qui m'a complètement rejeté. Du coup, je suis reparti tout triste jusqu'à l'endroit dit 'la corne des renards'[1]*, et quand j'ai levé la tête j'ai aussitôt découvert au-dessus de moi un nuage qui me servait d'ombre. Puis, j'ai bien regardé et je me suis rendu compte de la présence de Gibril dans ce nuage me disant: certes, Allah -* soubhânah *- a entendu les paroles de ton peuple et leur réponse à ton invitation et il a par conséquent mis à ta totale disposition l'Ange des montagnes. Il dit: l'Ange des montagnes m'a appelé et m'a dit: ô Mohammed! Certes, Allah -* soubhânah *- entendait la réplique de ton peuple à ton Message, et je suis l'Ange des montagnes envoyé par ton Seigneur pour que je sois à tes ordres. Que veux-tu donc? Désires-tu que je plie les deux montagnes de la Mecque* (Al-akhchabayne) *sur eux? Le Prophète* (ﷺ) *dit: bien au contraire, j'espère qu'Allah fera sortir d'eux une descendance adoratrice du Seul Allah sans Lui associer personne...»*

---

[1] Endroit entre la Mecque et la ville de Taëf.

3. Les responsables [*à qui Allah l'Omniscient a assigné*] la pluie, les plantes et les biens

Ibn Kathir dit[1]: la pluie et les plantes dont résultent les moyens de vie des gens dans le monde d'ici-bas sont confiées à Mikâîl qui a des assistants exécutant ces ordres qu'il reçoit, à son tour, de son Seigneur. Ils détournent le vent et les nuages selon la volonté du Seigneur l'Omnipotent.

En revanche, il se trouve parmi les Anges celui à qui Allah l'Omnipotent a assigné les nuages, selon le Hadith attesté dans les *Sunan* de Tirmidhi, dans lequel le Prophète (ﷺ) dit:

«La foudre est un Ange parmi les Anges responsable des nuages qui possède des tubes en feu avec lesquels il dirige les nuages où Allah - soubhânah - *veut* [bien].» *[Sahih sunan At-Tirmidhi]*

Il pourrait arroser une ville sans une autre ou un village à l'exception d'un autre.

Parfois, il lui est ordonné *[par Allah le Tout-Puissant]* d'approvisionner en eau le champ d'un personnage précis à l'exception des autres, comme le mentionne le Hadith rapporté par Mouslim dans son *Sahih*, selon Abou Houreira qui dit que le Prophète (ﷺ) dit:

«Pendant que quelqu'un était en plein désert, il entendit dire une voix provenant d'un nuage: arrose le jardin d'untel, puis le nuage se déplaça versant tout son contenu d'eau dans une réserve dont un canal absorba toute l'eau déversée. L'homme en question poursuivait le cours d'eau et trouva un homme canaliser l'eau dans son jardin. Donc, il lui dit: ô serviteur d'Allah! Comment tu t'appelles? Il dit: untel, et c'était exactement le même nom qu'il entendit dans le nuage. Ensuite, il dit: j'ai entendu dire une voix dans un nuage dont tu as reçu l'eau: arrose le jardin d'untel, et c'était bel

---

[1] *Al-Bidaya wa an-nihaya*, t. 1, p. 50.

et bien toi, qu'y faisais-tu donc de spécial? Il dit: puisque tu l'as dit, [eh bien] *c'est parce que je donne le tiers de la récolte, en mange un tiers avec ma famille et en replante un tiers.»* [Mouslim]

En tout cas, les Anges sont chargés des cieux et de la Terre, et chaque mouvement dans le monde provient des Anges, ainsi que cela est mentionné dans les versets suivants:

﴾Par ceux qui s'avancent les premiers pour diriger toute chose﴿, *[Coran 79: 5]*

et aussi:

﴾Par ceux qui transmettent un ordre.﴿ *[Coran 51: 4]*

Cependant, ceux qui ne croient au Créateur et aux Messagers prétendent que les étoiles en sont responsables. Or, en réalité ce sont les Anges qui veillent et exécutent tout sur Ordre d'Allah le Très-Haut qui dit:

﴾Par ceux qui sont envoyés en rafales et qui soufflent avec violence! Par ceux qui se déploient largement et qui ensuite se dispersent de tous côtés en lançant un Rappel - en guise d'excuse ou d'avertissement.﴿ *[Coran 77: 1-5]*

Allah a également dit:

﴾Par ceux qui arrachent avec violence! Par ceux qui courent rapidement! Par ceux qui nagent avec souplesse! Par ceux qui s'avancent les premiers pour diriger toute chose﴿ *[Coran 79: 1-5]*

Et aussi:

﴾Par ceux qui sont placés en rangs! Par ceux qui repoussent violemment! Par ceux qui récitent le Rappel.﴿ *[Coran 37: 1-3]*

Donc, tous ces versets évoquent le rôle indéniable des Anges dans l'organisation des affaires aussi bien célestes que terrestres, sur Ordre d'Allah.

CHAPITRE V

COMPARAISON ENTRE LES ANGES ET LES HUMAINS

L'ancienneté du débat sur la question

Ibn Kathir dit[1]: «Les gens divergent en plusieurs points de vue quant à la préférence des Anges aux humains sur le plan du mérite. Cette question se trouve en fait dans les livres des philosophes de la 'parathéologie' (*'ilm Al-kalam*), et le désaccord avec les Mou'tazilites et ceux qui leur donne raison.

A ma connaissance, le plus ancien commentaire sur cette problématique fut ce que l'érudit en matière de Hadith, Ibn Assakir, dit dans son *Tarikh*, où il aborda la biographie d'Oumeya Ibn 'Amr Ibn Saïd Ibn Al-'As qui assista à un conseil de Omar Ibn Abdelaziz avec un groupe de gens disant: personne n'est plus méritoire que l'homme pieux», en s'appuyant sur le verset coranique:

> ﴾Certes, les croyants qui font le bien, ceux-ci sont en effet les meilleurs des créatures﴿, *[Coran 98: 7]*

et il y fut rejoint par Oumeya Ibn 'Amr Ibn Saïd. Puis, Al-Arak Ibn Malik dit: personne n'est plus cher à Allah que Ses Anges, qui sont

---

1 *Al-Bidaya wa annihaya*, t. 1, p. 58.

les serviteurs de ces deux Mondes *[le bas monde et l'Au-delà]* et Ses Messagers et Prophètes, comme cela est indiqué dans le verset coranique suivant:

> ﴾Il dit: votre Seigneur vous a interdit cet arbre pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels﴿
>
> *[Coran 7: 20]*

Omar Ibn Abdelaziz répondit à Mohammed Ibn Ka'b Al-Qortobi: «Qu'est-ce que tu en dis, Abou Hamza?» Il dit: «Allah honora Adam en le créant avec Sa Main et en lui insufflant de Son Esprit et lui fit se prosterner les Anges et fit de sa descendance les Prophètes et les Messagers et des visiteurs parmi les Anges à l'homme». Puis, Omar Ibn Abdelaziz se rétracta car il se focalisait sur une preuve intempestive.

A travers ce que Ibn Kathir raconta du commentaire d'Omar Ibn Abdelaziz et son assemblée sur cette question, montre bien que Tadj Eddine Al-Fezari avait tort quand il dit:

«Cette problématique est une innovation de la 'parathéologie' ('Ilm al-kalam) [dans la religion], qui n'était jamais abordée ni durant les premières générations de la Communauté (*As-salaf*) ni par les sommités des savants qui le suivit (*Al-khalaf*)». [1]

Au contraire, il est attesté que quelques-uns des compagnons du Prophète (ﷺ) parlaient de cette question, tels que Abdallah Ibn Salam qui dit:

«Allah n'a créé personne qui lui soit plus cher que Mohammed (ﷺ).»

Alors on lui dit:

«Même pas Gibril ou Mikâîl?»

---

[1] *Charh al-akida attahawiya*, p. 338.

Il répondit:

«Tu sais ce que sont Gibril et Mikâîl, en vérité? Ils ne sont que des créatures réquisitionnées comme le soleil et la lune. Donc, Allah n'a pas fait de créature plus chère à lui que Mohammed (ﷺ).» Rapporté par Al-Hâkim dans son *Al-moustadrak* et il était jugé authentique par Adh-Dhahabi.[1]

Les avis sur la question

Le commentateur d'*At-tahawiya* dit que les *Ahl As-sunna [les musulmans se prévalant des premiers Califes]* préféraient uniquement les hommes pieux et les Prophètes aux Anges. Par contre, les Mou'tazilites avaient plutôt une préférence pour les Anges. Les Ach'arites étaient divisés en deux: ceux qui préféraient les Prophètes et les Alliés, et ceux qui s'abstenaient de toute préférence. On a même dit que certains Ach'arites avaient vocation à préférer les Anges, à l'instar des gens de la Sunna *(Ahl As-Sunna)* et de quelques mystiques.

D'autre part, les chiites disent que tous les *Imams [douze]* sont préférables à tous les Anges. D'autres gens ont donné d'autres détails.

Par contre, aucun personnage fiable n'a dit que les Anges étaient meilleurs qu'une partie de Prophètes à l'exception d'une autre. Il a été relaté que Abou Hanifa - qu'Allah ait son âme - s'abstenait de répondre à une telle question tout comme le commentateur d'*At-tahawiya* - qu'Allah ait son âme - optant, à son tour, pour l'abstention.[2]

As-Safârini rapporta que l'imam Ahmed - qu'Allah ait son âme - disait: «Se trompe bien celui qui préfère les Anges»[3], en ajoutant:

---

1 Cf. La révision par Al-Albani de *Charh al-akida attahawiya*, p. 342.

2 *Charh al-akida attahawiya*, p. 338.

3 *Lawami'e al-anwar al-bahiya*, t. 2, p. 398.

«Tout croyant est meilleur que les Anges.» [1]

Où se situe la divergence?

Il est évident que les mécréants et les hypocrites ne sont nullement concernés par cette comparaison, car ils sont plus bêtes que les animaux:

﴿Ceux-là sont comme les animaux. En fait, ils sont pires.﴾ *[Coran 7: 179]*

Nous précisons quand même que, par «préférence», nous n'entendons pas la comparaison entre la nature des humains et celle des Anges, mais la comparaison entre les êtres humains pieux et les Anges. Néanmoins, quelques savants ont considéré que les Anges étaient meilleurs que le reste des croyants et la problématique ne réside, à nos yeux, que dans la comparaison entre les Prophètes et les Anges.

Les éléments justificatifs de ceux qui préfèrent les humains pieux aux Anges

Après avoir éclairci le point de désaccord, nous essayons maintenant de démontrer les éléments justificatifs de ceux qui ont opté pour la préférence des humains.

Première preuve:

Le fait qu'Allah a donné l'ordre aux Anges de se prosterner devant Adam. Donc, si Allah ne le leur avait pas préféré, ils ne se seraient jamais prosternés devant lui, le verset suivant en étant l'illustration:

﴿Lorsque nous dîmes aux Anges: prosternez-vous devant Adam! Ils se sont exécutés à l'exception d'*Iblis* qui refusa et

---

[1] *Ibid.*

s'enorgueillit; il était du nombre des mécréants. ﴿

[Coran 2: 34]

Quelques opposants à cette attitude ont dit que la prosternation était devant Allah et qu'Adam n'était que la direction. Mais si cela avait été juste, Allah aurait dit:

﴾ Prosternez-vous en direction d'Adam ﴿,

et non pas

﴾ Prosternez-vous devant Adam ﴿.

Aussi, *Iblis* n'aurait-il pas refusé de se prosterner et prétendu qu'il était meilleur qu'Adam. Car la direction est formée de pierres et le fait qu'elle soit direction ne représente aucunement sa préférence *[aux autres choses].*

Il est vrai que la prosternation des Anges devant Adam était une adoration d'Allah, une obéissance à Lui et un moyen de se rapprocher davantage de Lui. Néanmoins, elle n'en constitue pas moins un honneur, une préférence et une glorification pour Adam de la part d'Allah.

En revanche, on n'a pas enregistré qu'Adam s'était prosterné devant les Anges, et sa descendance n'a pas été l'objet d'un ordre de prosternation devant personne sauf devant Allah l'Omniscient, parce que - et Allah sait mieux - ces hommes pieux sont les plus nobles êtres et personne qui lui soit supérieur ne mérite la prosternation devant lui, sauf le Seigneur des mondes.

Deuxième preuve: Allah nous a relaté sur *Iblis* ce qui suit:

﴾ Celui-ci dit: *[dois]*-je me prosterner devant celui que Tu as créé d'argile? ﴿ *[Coran 17: 61]*

Ce verset constitue un texte irréfutable attestant la préférence d'Adam aux Anges à qui Allah ordonna de se prosterner devant cet être humain.

Troisième preuve: Allah a créé Adam avec Sa Main et les Anges avec Sa Parole.

Quatrième preuve: Allah le Très-Haut dit:

﴿Je vais établir un lieutenant sur terre.﴾ *[Coran 2: 30]*

Le lieutenant est sûrement préférable à celui qui ne l'est pas. Cependant, les Anges demandèrent à Allah à ce que la "lieutenance" se limite à eux quand il dirent:

﴿Vas-Tu y créer celui qui fera le mal et répandra le sang?﴾
[Coran 2: 30]

Et si le statut de lieutenant n'avait pas été un degré vraiment plus élevé que celui d'Ange, ils ne l'auraient jamais demandé ni envié son détenteur.

Cinquième preuve: Allah le Très-Sage a préféré la descendance d'Adam aux Anges en matière de savoir lorsqu'Il les a interrogés sur la connaissance des Noms sans qu'ils y aient eu une réponse. Ils ont reconnu qu'ils l'ignoraient et qu'Adam les en a ensuite informés. Or, Allah dit:

﴿Dis: ceux qui savent et les ignorants sont-ils égaux?﴾
[Coran 39: 9]

Sixième preuve: Ce qui prouve aussi leur préférence aux Anges est bien le fait que l'adoration (obéissance) des humains soit plus dure et la chose la plus dure est meilleure. Car chez l'homme, la passion, l'intéressement et la colère sont innés à l'opposé de l'Ange qui n'a pas ces tentations.

Septième preuve: Les Savants des premières générations de la Communauté (*As-salaf*) évoquaient des Hadiths prévoyant, sur le plan du mérite, la primauté des hommes pieux sur les Anges. En revanche, ces Hadiths étaient cités au grand public, et si cela avait été interdit, ils l'auraient certes prohibé. Ce qui montre bien leur croyance en cette thèse.

Huitième preuve: La satisfaction d'Allah des Ses hommes pieux en présence des Anges. En effet, Allah le Miséricordieux vante les gens pieux devant les Anges lorsqu'ils se sont acquittés de leurs devoirs religieux. C'est alors qu'Allah fait l'éloge de Ses hommes pieux devant les Anges quand ils accomplissent la prière obligatoire. D'après Ahmed et Ibn Mâja, Abdallah Ibn 'Amr dit que le Prophète (ﷺ) dit:

«Soyez heureux! Voilà que votre Seigneur ouvrait une des portes du ciel en vantant vos mérites devant les Anges en disant: regardez Mes serviteurs finissant un devoir religieux et attendant un autre.» [1]

Aussi, Abou Houreira rapporta que le Prophète (ﷺ) dit:

«Certes, Allah fait l'éloge des gens [du mont] *de 'Arafate auprès les habitants du ciel en leur disant: regardez Mes serviteurs, les voilà qui Me sont venus humblement en tenue simple.»* Sa série de rapporteurs est authentique, et il est rapporté par Ibn Hibban dans son *Sahih*, Al-Hâkim et Al-Beihaqi dans les *Sunan...* [2]

Par contre, ceux qui ont considéré les Anges comme étant supérieurs aux humains, se sont basés sur ce Hadith attribuant à Allah:

«Quiconque M'évoque dans son esprit, Je l'évoque dans Mon Esprit; et quiconque M'évoque dans un milieu, Je l'évoquerai dans un milieu meilleur.»

Ils ont également apporté la preuve que la descendance d'Adam est l'objet d'imperfection et d'impuissance, commettant ainsi péchés et erreurs, comme le dit le verset suivant *[à propos du Prophète]:*

﴾Et je ne peux en aucun cas vous dire que je suis un Ange﴿
[Coran 6: 50]

---

1 *Al-jami' as-sahih,* t. 1, p. 67.

2 *Idem.*, t. 2, p. 141.

- indiquant par conséquent la primauté des Anges en matière de mérite.

Elucidons la question

D'une part, ce qui fut dit par Ibn Taymiya que les hommes pieux sont meilleurs eu égard à leur perfection humaine finale, quand ils seront entrés au Paradis, auront eu le contentement d'Allah et auront habité les étages les plus élevés. De plus, ils n'atteindront cette position qu'après qu'Allah le Très-Grand les aura salués et privilégiés en les rapprochant davantage de Lui et en se manifestant à eux, pour qu'ils puissent se jouir du regard de Son Visage Noble. Enfin, ils seront servis par les Anges sur ordre de leur Seigneur.

D'autre part, les Anges sont meilleurs eu égard à leur position initiale: ils sont dans l'Assemblée Suprême (*Almala' Al 'Ala*), loin de tout ce que l'homme pourrait commettre de mal tout comme ils s'emploient exclusivement à l'adoration de leur Seigneur. En conséquence, il est incontestable que cet état est plus parfait que celui des humains.

Ibn Al-Qayim dit: «Ainsi, à travers cette explication détaillée, apparaît bien le secret de la préférence, et se recoupent alors les preuves des deux camps, ayant tous les deux raisons -et Allah sait mieux». [1]

---

[1] Pour plus de détails, *cf. Majmou' al-fatawa,* t. 11, p. 350; *Lawami'e al-anouar al-bahiya*, t. 2, p. 368 et aussi *Charh al-akida at-tahawiya*, p. 338. En outre, *cf. Al-habaïk fi akhbari almalaïk* de Suyuti édité dernièrement, et dans lequel se trouve un long exposé dans la comparaison entre les Anges et les humains, p. 203-251.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Ibn Kathir, *Al-bidaya wa an-nihaya,*

Ibn Kathir, *Tafsir Al-Kor'ann al-'adhim,*

Alfawzawi Abadi, *Bassair thawi attamyiz,*

Suyuti, *Alhabaïk fi akhbar almalaïk,*

Nasser Eddine Al-Albani, *Silsilate al-ahâdidh as-sahiha,*

Nasser Eddine Alalbani, *Sahih sunan At-Tirmidhi,*

Nasser Eddine Al-Albani, *Sahih sunan Ibn Mâja,*

Mohammed Ibn Mohammed Ibn Alizzi Alhanafi *Charh al-akida at-tahawiya,*

Sahih de Boukhari, avec son commentaire *Fat'h Al-Bâri,*

Sahih al-dhjami assaghir,

Sahih sunan Abou Daoud,

Sahih sunan An-Nassa'i,

Sahih de Mouslim,

Ibn Hajar Al-Asqalani, *Fa'th Al-Bâri fi charh sahih Al-Boukhari,*

Assafarini, *Lawami'e al-anwar al-bahiya,*

Majmou' fatawa cheikh Al-Islam Ibn Taymiya,

At-Tabrizi, *Michkâte almassabîh.*

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS 5

INTRODUCTION 9

COMMENT SE PRESENTE LA FOI EN LES ANGES? 11

CHAPITRE PREMIER

CARACTERISTIQUES
ET POUVOIRS DES ANGES 13

SECTION PREMIERE

LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES
ET TOUT CE QUI S'Y RATTACHE 13

§ 1. - Matière et date de leur création 13

§ 2. - L'immensite de leur créature 15

§ 3. - Leurs traits physiques les plus importants 19

Premièrement: Les ailes des Anges 19

Deuxièmement: La beauté des Anges 19

Troisièmement: y a-t-il une ressemblance dans la forme et l'image entre les Anges et les humains? 20

Quatrièmement: les Anges sont inégaux sur les plans physique et anatomique 21

Cinquièmement: ils ne peuvent être qualifiés ni de masculins ni de féminins 21

Sixièmement: Ils ne mangent pas, ni ne boivent 23

Septièmement: Ils ne s'ennuient pas et ne se fatiguent nullement 24
Huitièmement: les lieux d'habitation des Anges 25
Neuvièmement: le nombre des Anges 25
Dixièmement: les noms des Anges 26
Onzièmement: les Anges meurent-ils? 29

SECTION II
LES CARACTERISTIQUES MORALES 30

SECTION III
LEURS CAPACITES 32
1. - Leur capacité d'incarnation 32
2. - Leur grande vitesse 35
3. - Leur savoir 35
4. - L'extrême organisation dans toutes leurs affaires 38
5. - L'infaillibilite des Anges 39

CHAPITRE II

LA PRATIQUE RELIGIEUSE DES ANGES 43
Le statut des Anges 44
Exemples de leur pratique religieuse 45
1- La glorification *(At-Tasbîh)*: 46
2- Leur alignement *[lors de la prière]:* 47
3- Leur pèlerinage: 48
4- Leur crainte et leur peur d'Allah: 49

CHAPITRE III

LES ANGES ET L'HOMME 51

SECTION PREMIERE
LES ANGES ET ADAM 51

Leur prosternation lors de sa création 52
Les Anges guident Adam 52
L'ablution faite au corps d'Adam par les Anges lors de sa mort 53

SECTION II

LES ANGES ET LES 'FILS' D'ADAM 54

§ 1. - Leur rôle dans la genèse de l'homme 54

§ 2. - La garde rapprochée des hommes 55

§ 3. - Ils sont les émissaires d'Allah
à Ses Messagers et à Ses Prophètes 56

§ 4. - Eveiller les bons sentiments dans l'esprit humain 62

§ 5. - Inscription des bonnes et des mauvaises
œuvres de l'homme 64

§ 6. - Les Anges mettent a l'épreuve les 'fils' d'Adam 69

§ 7. - Oter les âmes des serviteurs à la fin de leur vie 71

§ 8. - Le rapport des Anges au serviteur dans sa tombe,
le jour de la resurrection et dans l'Au-delà 74

SECTION III

LES ANGES ET LES CROYANTS 74

§ I. - Rôle des Anges vis-a-vis du croyant 75
1. Leur amour des croyants 75
2. La bonne orientation du croyant 75
3. L'invocation de la bénédiction pour les croyants 76
Exemples d'œuvres donnant lieu à la prière
des Anges pour leurs auteurs 76
4. Les Anges consolident les invocations
des croyants par *Amîne [Amen]* 79
5. Ils implorent le Pardon d'Allah pour les croyants 80
6. Leur présence au sein des assemblées du savoir, d'évocations et
l'enveloppement des gens présents par leurs ailes 81
7. Inscription de ceux qui assistent à la prière du Vendredi 82

8. Les Anges qui se succèdent autour de nous 83
9. La descente des Anges lors de la lecture du Coran par les croyants 84
10. Ils transmettent au Messager (ﷺ) le salut de sa communauté 85
11. Ils annoncent la bonne nouvelle aux croyants 85
12. Les Anges et les songes 86
13. Ils combattent aux côtés des croyants et les soutiennent dans leurs guerres 87
14. Leur protection du Prophète (ﷺ) 89
15. Leur protection et leur appui aux gens pieux, et le dénouement de leurs crises 90
16. La présence des Anges aux funérailles des gens pieux 92
17. Le déploiement de leurs ailes sur le martyr 93
18. Les Anges portèrent l'ancienne Arche d'alliance 93
19. Leur protection de Médine et de la Mecque contre l'Antéchrist 93
20. La descente du Christ accompagné de deux Anges 94
21. Les Anges étendent leurs ailes sur Ach-châme (Grande Syrie) 95
22. De la récompense découlant de la synchronisation d'*Amîne* invoqué par l'homme et les Anges 95

§ 2. - Devoir du croyant a l'égard des anges 96
1. Ne pas nuire aux Anges 96
2. S'éloigner des péchés et des méfaits 97
3. Les Anges se gênent de ce qui nuit à l'homme 99
4. L'interdiction de cracher sur la droite lors de la prière 99
5. Avoir de l'affection pour tous les Anges 100

SECTION IV

LES ANGES, LES MECREANTS ET LES PERVERS 101
1. Le châtiment des mécréants 101
2. Leur destruction du peuple du prophète Loth 101
3. La malédiction contre les mécréants 103
4. La demande des mécréants à voir les Anges? 106

CHAPITRE IV

LES ANGES ET LE RESTE DES CREATURES 107

1. Les Porteurs du Trône divin 107
2. L'Ange des montagnes 108
3. Les responsables [*à qui Allah l'Omniscient a assigné*] la pluie, les plantes et les biens 109

CHAPITRE V

COMPARAISON ENTRE LES ANGES ET LES HUMAINS 111

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE 119

TABLE DES MATIERES 121